



Ph / Fouzi B. Midi Libre

AFFAIRE SONATRACH

LE SORT DE MEZIANE SCELLÉ AUJOURD'HUI

Lire en page 3

Notre Supplément
IT & Téléphonie
Sponsorisé par



Lire pages 11 à 13

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 885 Dimanche 7 février 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

21^E JOURNÉE DU CHAMPIONNAT
NATIONAL DE FOOTBALL, DIVISION UNE

**MC ORAN 0
JS KABYLIE 1**

Page 19

MÊME JUSTIFIÉE PAR LA HAUSSE DU COÛT DU SUCRE

INEXPLICABLE AUGMENTATION DES PRIX DES BOISSONS GAZEUSES

Lire en page 5



Ph / Midi Libre

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

HANOUNE ORIENTE LES INVESTIGATEURS VERS... LES DÉPUTÉS

Lire en page 3



Ph / Fouzi B. Midi Libre

METTANT FIN À UNE BROUILLE DE PLUS DE 2 MOIS ENTRE ALGER ET LE CAIRE

L'ambassadeur égyptien de retour à Alger

L'ambassadeur d'Egypte en Algérie Abdelaziz Saïf Enasra a regagné, samedi 6 février, son poste à Alger après plus de deux mois d'absence, ont annoncé aujourd'hui plusieurs médias égyptiens et des agences d'information.

PAR SADEK BELHOCINE

Il semble que les relations algéro-égyptiennes reprennent leurs cours normal après les incidents qui ont marqué le match Algérie-Egypte, comptant pour la qualification à la Coupe du monde qui aura lieu en juin prochain en Afrique du Sud. Les choses ont pris une tournure inattendue suite à la défaite consommée par les Pharaons face à notre équipe nationale de football lors du match barrage de Khartoum, synonyme pour les Egyptiens d'une élimination de la Coupe du monde de juin 2010. Les politiques égyptiens se sont également mis de la partie. Convocation de l'ambassadeur algérien, Abdelkader Hadjar, après le match gagné par les Verts 1-0 qui se voit signifier «l'indignation extrême de l'Egypte face aux agressions de ressortissants algériens contre des ressortissants égyptiens» après le match Egypte-Algérie. Entre-temps escalade de critiques et reproches à l'égard de l'Algérie qui voit ses symboles et ses martyrs bafoués par les médias et l'élite du pays de Moubarak. Quant aux citoyens égyptiens, chauffés à blanc par la presse audio-visuelle et écrite, ils ont assiégé, durant des jours,



Abou El Gheit, ministre des Affaires étrangères égyptien.

la représentation diplomatique algérienne au Caire. Les ressortissants algériens résidant au Caire ont, pour leur part, subi des représailles et ont dû quitter en catastrophe ce pays devenu subitement hostile pour eux et leurs familles. Si ce n'était la pondération des autorités algériennes, la situation aurait pu atteindre le point de non retour avec le rappel de l'ambassadeur algérien au Caire, surtout après que le gouvernement égyptien a exigé des «excuses officielles et des dédommagements pour les dégâts subis par les entreprises égyptiennes installées en Algérie». Des exigences qui ont laissé de marbre Alger qui ne voyait pas de motif donnant lieu de s'excuser auprès des autorités égyptiennes. Avant cela, le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a convoqué l'ambassadeur d'Egypte à Alger pour le charger de transmettre aux autorités de son pays l'incompréhension et la grande préoccupation des autorités algériennes devant l'escalade de la campagne médiatique, exprimant l'espoir que soit mis instamment un terme à cette campagne qui ne sert pas les intérêts des deux pays et des deux peuples. Il semble que cet appel ait été entendu du côté du Caire, réconforté par la victoire de l'équipe égyptienne qui a remporté la Coupe d'Afrique des nations qui s'est disputée en Angola. Pour rappel ce retour intervient dix jours après celui d'Abdelkader Hadjar au Caire. Abdelkader Hadjar avait regagné la capitale égyptienne le 24 janvier dernier, après plus d'un mois passé à Alger, officiellement pour des raisons de santé.

S. B.

SUR LES 108 MILLE PRONONCÉES EN 2009

102 mille décisions de justice exécutées



Tayeb Belaiz ministre de la Justice.

Le directeur des affaires civiles et du sceau de l'Etat au ministère de la Justice, Ahmed Ali Salah a affirmé, lors d'un point de presse tenu en marge du forum de deux jours dans la capitale de l'Ouest sous le thème «L'huissier de justice, un professionnel au service de l'Etat, du Droit, de l'Economie et ouvert au Progrès», que «le taux d'exécution des décisions de justice en Algérie a atteint 93,59

% au terme de l'exercice 2009». Ce qui est, selon lui, «un record à l'échelle internationale où le taux moyen est de 60 %». En termes chiffrés, le directeur central au ministère de la Justice indique que sur «environ 102 mille sur les 108 mille décisions de justice rendues en 2009 ont été exécutées». Durant cette rencontre qui voit la participation, outre de l'Algérie, des Chambres nationales des huissiers de jus-

tice de dix pays, à savoir la Belgique, le Bénin, le Burkina Fasso, le Cameroun, la France, le Maroc, le Niger, le Portugal, le Togo et la Tunisie, sont analysés dans ce contexte les rôles de l'huissier de justice dans le recouvrement à l'amiable, dans le recouvrement forcé, dans la recherche de preuves, dans l'accès à l'information, dans l'activité économique (protection du consommateur et lutte contre la contrefaçon), et dans les nouvelles technologies de l'information et de communication. Mettant l'accent sur l'intérêt accordé par l'Etat à la profession d'huissier de justice, Ahmed Ali Salah indique que «les changements apportés par la Réforme ont élargi les prérogatives de l'huissier qui n'est plus seulement considéré pour son rôle en matière de notification et d'exécution des décisions de justice, mais comme un des principaux moteurs de confiance entre la justice et les justiciables», précisant que «la consolidation de ses instruments légaux confèrent aujourd'hui à l'huissier de justice algérien un statut offrant aux investisseurs des indicateurs importants sur les plans juridiques et économiques». Et à Ahmed Ali Salah d'annoncer le pro-

chain démarrage des travaux de réalisation, à Boumerdès, de la future école supérieure de formation spécifique des auxiliaires de la justice. Pour sa part le président de l'Union internationale des huissiers de justice (UIHJ), Léo Netten, dont c'est la première sortie officielle, a estimé que l'Algérie, à travers les réformes engagées pour la réorganisation de la profession d'huissiers de justice, «s'est érigée en acteur exemplaire de la sécurité juridique et économique» soulignant que «les efforts de l'Algérie sont efficaces dans la promotion des relations juridiques et économiques internationales en général et entre les pays arabes en particulier». Selon lui, «l'Algérie mène un travail exemplaire dans un contexte marqué par la globalisation, où le monde juridique reconnaît de moins en moins de frontières et où les besoins se ressentent surtout sur le plan de la sécurité des investissements». Il assure que «tous les pays ont un système judiciaire, mais les meilleurs juges ne servent à rien si leurs décisions ne sont pas exécutées, et à cet égard, l'Algérie mène un travail de référence au sein de la Ligue arabe».

S. B.

AFFAIRE DU PIRATAGE DE LIGNES À ALGÉRIE TÉLÉCOM

8 ans de prison ferme pour 12 accusés

Le tribunal près la Cour criminel d'Alger a prononcé une peine de 8 ans de prison ferme à l'encontre de Mokdad Ali Boussefa (technicien à Algérie Télécom), Bentaleb Saïd (technicien à la Grande-Poste), Kerboua Noureddine (employé dans un bureau de poste), Hanafi Toufik (technicien à Algérie Télécom-section Hydra), Bennouar Sid Ahmed (technicien à la Grande-Poste), Djennadi Mohamed Amine Rabeh (propriétaire d'un local de communications internationales piratées), Bouallaga Mohamed (employé au centre de Ben-M'hidi). Leurs complices dans cette affaire, des ressortissants palestiniens, ont écopé de la même peine. Il

s'agit de Raid Ryadh Ferra, Mahmoud Zaini, Abou Taha Nidhal, Hani El-Kara et Ihab Ismaïl qui utilisaient au niveau de leurs appartements des lignes téléphoniques piratées en proposant aux clients des communications internationales. Trois autres mis en cause dans cette affaire ont, pour leur part, été acquittés. Les faits de cette affaire remontent, selon l'arrêt de renvoi, à 2001. Le moyen mis en œuvre par ces accusés pour s'enrichir à moindre frais était bien simple. Ils procédaient au détournement de lignes téléphoniques par un réseau spécialisé avec la complicité de plusieurs employés de bureaux de poste à Alger qui sont en charge de l'installation

et de la maintenance des téléphones. Ils proposaient à leurs clients des appels téléphoniques internationaux en utilisant des lignes piratées aux frais d'Algérie Télécom. Toutes ces lignes téléphoniques appartenaient à des entreprises publiques ou privées, à des particuliers ou à des ambassades. Les factures téléphoniques que recevaient ces abonnés d'AT étaient pour le moins très salées. C'est ce qui a éveillé leurs soupçons quant au fait que leurs lignes étaient piratées. Des entreprises ont porté plainte et les services de sécurité, suite à une enquête, ont pu mettre la main sur les membres de ce réseau. Il faut rappeler que de hauts

cadres, des dirigeants et employés de cette entreprise publique de télécommunications ont eu maille à partir avec la justice. Pas plus tard que mercredi dernier, la Cour d'appel de Sétif a confirmé les peines infligées en première instance, le 21 octobre dernier par le tribunal de Sétif, à l'encontre des ex-cadres supérieurs d'Algérie Télécom. Slimane Kheireddine, Mouloud Djaziri, ex-directeurs généraux de cette entreprise, et Boualem Adjfane, ancien responsable financier, ont été ainsi condamnés, respectivement, à 5, 3 et 2 années d'emprisonnement et au versement d'une amende fixée à un million de dinars.

S. B.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Hanoune oriente les investigateurs versles députés

La Secrétaire générale du Parti des travailleurs a émis le souhait de voir les investigations élargies aux députés et sénateurs dans le cadre de la lutte contre la corruption.

PAR MOKRANE CHEBBINE

«Certains députés utilisent leurs cartes et l'immunité parlementaire dont ils jouissent pour accéder à des privilèges», a-t-elle révélé, hier, à l'entame des travaux d'une rencontre sur les femmes travailleuses, tenue à Zéralda (Alger). Pour Louisa Hanoune qui qualifie l'APN de «Cathédrale du désert» ou «Caisse de résonance», il est temps d'appliquer le principe de «d'où te vient tout ça ?» afin d'assainir la situation et combattre les corrompus et véreux qui gangrènent les institutions et autres administrations.

«L'APN et le Sénat sont peuplés d'hommes d'affaires qui ne pourront jamais faire face à la corruption», a-t-elle ajouté, appelant à l'application stricte de l'article 103 de la Constitution qui définit clairement les incompatibilités dans les assemblées élues, et ce, afin «d'endiguer le business de nos assemblées», et permettre



Louisa Hanoune, secrétaire générale du Parti des travailleurs.

de lever l'immunité parlementaire sur les députés impliqués dans des affaires douteuses.

Néanmoins, la SG du PT qui perçoit «un prélude d'une nouvelle ère qui s'ouvre peut-être», à travers la cascade de scandales éclatés ces derniers mois, a appelé à

asseoir l'indépendance de la justice dans le traitement des diverses affaires, afin d'en prouver la neutralité et l'impartialité aux yeux de l'opinion et juger les vrais commanditaires. «Il ne faudrait pas qu'il y ait des interférences dans le travail de la justice», a-t-elle martelé dans ce sens. Sur un

autre chapitre, Louisa Hanoune s'est indigné du traitement réservé aux praticiens et spécialistes de la santé publique réprimés mercredi dernier, alors qu'ils tentaient une marché pacifique de l'hôpital Mustapha vers la Présidence.

«Nous dénonçons ces pratiques qui n'honorent en rien l'Etat algérien, d'autant que les revendications des médecins sont légitimes de l'aveu même du ministre de tutelle», a-t-elle soutenu, tout en appelant à prendre en considération leurs doléances et les extirper de la précarité dont laquelle ils exercent. Pour Louisa Hanoune, la multiplication des grèves et des protestations est un bon signe social, en ce sens qu'il renseigne sur «l'amélioration nette de la situation sécuritaire», après tant d'années de terrorisme.

Concernant l'émancipation de la femme dans la sphère politique nationale, la SG du PT a regretté les «systèmes de quotas» appliqués jusque-là, et appelé en revanche à une meilleure intégration par ordre de mérite et de compétence. «La femme propulsée par le système des quotas dépend du bon vouloir de celui qui l'a désignée», a-t-elle attesté, tout en affirmant que la PT veut créer une «dynamique collective» afin de donner à la femme tous ses droits.

M. C.

POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DE L'ETAT

Rebaïne plaide pour la séparation des pouvoirs

PAR INES AMROUDE

Le président du parti Ahd 54, Ali Faouzi Rebaïne, a appelé au "respect du principe de séparation des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire" pour, a-t-il dit, "assurer le bon fonctionnement des institutions de l'Etat".

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée, hier, à Oum-el-Bouaghi, le premier responsable du parti a plaidé, rapporte l'APS, pour «l'éradication de la corruption qui continue de sévir dans les secteurs de l'économie et de l'administration».

Un objectif qui ne pourrait être atteint, selon lui, "sans la séparation des pouvoir et l'indépendance de la justice, nécessaires pour concrétiser l'Etat de droit".

Rebaïne estime à ce propos qu'«il n'y a pas, à l'heure actuelle, de justice». Pour étayer ses propos, il explique que "les magistrats sont sujets à des pressions de tout bord, notamment émanant de l'administration et des politiques". Une situation qui empêche, à son sens, le juge de "traiter en toute indépendance les dossiers qui lui sont soumis et de conforter le citoyen dans sa conviction que la loi est au-dessus de tous".

Il a déploré, à cet effet, que "l'approche du gouvernement et de ses différents organes pêche par un manque manifeste de précision et d'exactitude", ce qui justifie, selon lui, "une refonte des institutions de l'Etat sur la base d'élections libres, honnêtes et propres".

Répondant à une question liée à "l'absence des partis de l'opposition", le président de Ahd 54 a estimé que ces derniers sont "victimes d'un embargo médiatique" et sont de ce fait, "incapables de porter leur message aux citoyens».

Pour M. Rebaïne, qui présidait, à Oum El Bouaghi, l'installation du bureau de wilaya de son parti "l'on ne peut réaliser le changement social dans ces conditions".

Il a appelé, en conclusion, les citoyens et la société civile à "revenir au travail politique pour défendre le pays et les intérêts du peuple, en s'inspirant de l'exemple de la génération de Novembre".

I. A.

AFFAIRE SONATRACH

Le sort de Meziane scellé aujourd'hui

La chambre d'accusation du Tribunal d'Alger devra trancher aujourd'hui sur le sort du P-DG de Sonatrach et des autres hauts cadres de la compagnie mis sous contrôle judiciaire. Les prévenus se présenteront donc aujourd'hui avec leurs propres avocats, suite au retrait du collectif de la défense de la compagnie et ce, sur injonction du ministre de l'Energie et des Mines.

Le Tribunal devra se prononcer sur la demande du procureur de la République, afin de confirmer ou infirmer la mise sous contrôle judiciaire, après avoir mis en délibéré l'affaire le 3 février dernier pour complément d'information. Il faut rappeler que cette affaire a été reportée à deux reprises.

Donc, le sort de Mohamed Méziane et autres hauts cadres de la Compagnie nationale des hydrocarbures sera peut-être connu aujourd'hui, dans une affaire qui a pris les allures d'un gros scandale.

Une affaire de malversation et de marchés douteux qui promet d'autres révélations, car les enquêteurs sont toujours à pied d'œuvre.

En effet, la compagnie aérienne Tassili Airlines, autre filiale à 100 % de Sonatrach vient d'être passée au peigne fin. Plusieurs marchés passés de gré à gré y sont détectés, entachés aux aussi d'irrégularité et de malversations. C'est dire que l'enquête est tellement poussée, qu'elle promet d'autres pots aux roses.

Les marchés octroyés s'élèveraient à plusieurs milliards de dinars et les préjudices seraient énormes au vu de la multitude de transactions douteuses.

L'affaire Sonatrach qui a éclaté suite à de profondes enquêtes menées par les inspecteurs de l'Inspection générale des finances (IGF) en collaboration avec les éléments de la sécurité, s'est développée de manière fulgurante, notamment après les déclarations du ministre Chakib Khelil.

Ce dernier a semblé se rétracter dernièrement en décidant le retrait du collectif d'avocats devant assurer la défense des cadres de Sonatrach. Ce qui n'augure rien de bon pour les mis en cause. En attendant la décision du tribunal d'Alger, les

rumeurs vont bon train. En l'absence d'une communication officielle, les langues se délient.

Toutefois, une chose est sûre, l'enquête menée dans le cadre de la lutte contre la corruption, instruction du président de la République, n'a pas encore livré toutes ses conclusions. Les enquêteurs fouinent dans plusieurs secteurs dits juteux.

L'avenir nous réserve plusieurs révélations qui viendront s'ajouter aux innombrables irrégularités constatées çà et là. Les détournements de deniers publics sont devenus légion, mais les récentes révélations sont, un tant soit peu, de nature à endiguer le phénomène.

M. C.

AFFAIRE DES 84
LOGEMENTS SONELGAZ
DE ANNABA

Prise d'otage et sit-in devant la wilaya

Excédés par les lenteurs et les tergiversations de la direction générale de Sonelgaz, les employés de cette entreprise propriétaire des 84 logements implantés à la cité Didouche-Mourad ont décidé de passer à l'action en occupant, depuis une semaine, les appartements en question, qu'ils considèrent comme étant les "leurs". "Nous disposons des documents légaux prouvant notre apport initial de 40 à 50 millions selon le type de logement F3 ou F4" se défendent-ils. Mais mercredi passé, sans crier gare, le directeur régional, estimant que les employés ont outrepassé les directives de la tutelle, et que de ce fait ils doivent être délogés d'une manière ou d'une autre, a ordonné, comme première mesure, la coupure du courant alimentant lesdits logements, ce qui a provoqué aussitôt l'ire des 84 fonctionnaires qui ont tenté de le prendre en otage. Durant toute l'après-midi, les employés ont empêché leur directeur régional de quitter son bureau. Il a fallu l'intervention de la police pour enfin calmer les esprits et dénouer la situation. Une rencontre était prévue, jeudi passé, au niveau du cabinet du wali pour tenter de trouver un terrain d'entente entre les protagonistes, mais elle n'a pas eu lieu. En attendant, les 84 familles sont toujours dans le noir, affirment les protestataires.

Ces derniers n'excluent pas, dans le cas où aucune décision ne sera prise pour rétablir l'électricité et l'octroi des titres de propriété dans la semaine en cours, de recourir à des actions plus radicales encore. "Ces 84 logements nous appartiennent, la liste a été affichée au niveau des structures de la DG, nous possédons tous les documents légaux qui le prouvent, nous avons versé notre apport initial, les logements en question ont été achevés depuis bientôt 2 ans. Alors pourquoi tout ce mystère et pourquoi ces hésitations ? Nous ne sommes pas des squatters. Nous sommes les propriétaires légaux" s'indignent-ils. Hier, ils étaient devant le siège de la wilaya demandant à être reçu par le wali. On croit savoir que le SG de la wilaya leur a promis une rencontre avec le chef de l'exécutif pour aujourd'hui, dimanche.

Mohamed Rafrat

S'ESTIMANT LÉSÉE PAR SES PROPOS

L'Intersyndicale de la santé répond à Ouyahia

L'Intersyndicale des praticiens de la santé publique bouillonne. Outre l'indifférence affichée par les pouvoirs publics quant à leur protestation, portée par une grève ouverte depuis le 21 décembre dernier, les récentes déclarations du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, qualifiant les médecins grévistes de « manipulateurs » et d'« agitateurs », viennent de mettre le feu aux poudres au sein de la famille médicale.

PAR AMEL BENHOCINE

En effet, réagissant à la tentative des médecins protestataires de marcher sur les rues d'Alger, avortée mercredi dernier, M. Ouyahia a accusé les blouses blanches de « porter atteinte à la stabilité du pays ». Des propos qui ont été très mal pris par l'ensemble des médecins généralistes et spécialistes, chirurgiens dentistes et pharmaciens, adhérents au Syndicat national des praticiens de la santé publique (Snpsp) et le Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (Snpspp). Selon ces derniers, ces accusations ne feront qu'envenimer la situation, déjà très complexe. « On n'acceptera jamais qu'on nous insulte ou qu'on véhicule de faux messages à l'opinion publique. On n'est pas des manipulateurs, notre contestation s'inscrit dans un cadre juridique correct. Je demande alors à monsieur le Premier ministre d'arrêter d'insulter les universitaires que nous sommes », a lancé, hier à Alger, le président du Snpsp, le Dr Lyes Merabet, lors d'un point de presse animé conjointement par les deux représentants du Snpspp et du Snpsp. Pour sa part, le Dr Mohamed Yousfi, président du Snpspp a énergiquement dénoncé lesdites déclarations, affir-



Ahmed Ouyahia, Premier ministre.

mant qu'elles n'ont rien à voir avec la réalité du pays. « Lorsqu'un haut responsable politique nous accuse de manipulateurs, c'est qu'il remet en cause l'élite du pays », a-t-il dit. Le soutien « massif » et « actif », poursuit-il, exprimé par les partis politiques, en l'occurrence, le PT, RCD et le Hamas, démontre que cette grève est loin d'être de la « manipulation ». L'Intersyndicale des praticiens de la santé publique, explique-t-il, a fait recours à la protestation radicale suite à l'échec des nombreuses tentatives de négociations avec la tutelle. « Les praticiens de la santé publique demandent des droits accordés à d'autres syndicats appartenant à d'autres secteurs. On ne réclame pas de l'argent », a-t-il dit, précisant que leur plateforme de revendications a été jugée « légitime » par le président de la commission nationale de la préservation et de la promotion des droits de l'Homme (CNPPDH), M. Farouk Ksentini. Pour rappel, les grévistes réclament l'amendement du

statut particulier du praticien de la santé publique, l'installation d'une commission mixte pour le régime indemnitaire ainsi que l'application du décret relatif à l'aménagement des horaires de travail hebdomadaires dans la Fonction publique. En outre, le syndicaliste a réaffirmé la détermination d'aller jusqu'à satisfaction de leurs doléances. Cela dit, la grève est maintenue. D'ailleurs, un sit-in sera observé, ce mercredi, devant le siège du ministère de la Santé pour crier leur ras-le-bol de la situation socioprofessionnelle du médecin. Evoquant la marche avortée au CHU Mustapha-Bacha, le Dr Merbat a affirmé que les protestataires ont investi les rues dans les wilayas d'Oran, Ouargla, Sidi Bel Abbès et Annaba. Ils ont marché du CHU jusqu'aux sièges des wilayas. En revanche, les praticiens de la santé de Constantine ont été encerclés à l'intérieur du CHU comme ce fut le cas à Alger.

A. B.

LA MALADIE TOUCHE 1% DE LA POPULATION

Plus de 300 mille Algériens souffrent de schizophrénie

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Selon les spécialistes en psychiatrie, il y a plus de 300 mille personnes, soit quelque 1% de la population totale algérienne, souffrent de schizophrénie. Cette maladie figure parmi les problèmes de santé publique, ont-ils souligné, vendredi, à Alger.

Il s'agit d'un trouble qui se manifeste par la désintégration de la personnalité et par la perte de contact avec la réalité. C'est la maladie mentale chronique la plus fréquente. Les experts participant à une rencontre algéro-française sur « les troubles psychotiques: entre modèles et pratiques », ont concédé à dire que les facteurs intervenant dans cette pathologie sont multiples: biologiques, psychologiques et sociologiques. Ces derniers, explique-t-on, se mêlent pour faire basculer l'individu dans la maladie. Plusieurs facteurs, selon le Pr Amine Benyamina, de l'hôpital Paul Brousse (Paris), peuvent causer cette psychose. Il s'agirait de l'alcoolisme, tabagisme et toxicomanie, qui, fait-il savoir, constituent aux côtés de facteurs génétiques et environnementaux autant de causes de cette pseudo-démence.

Le cannabis également vient en tête de liste des drogues à l'origine de cette affection psychotique. Pour ce qui est du tabagisme, le Pr Benyamina a souligné qu'il intervenait, mais à moindre degré, cette relation n'ayant pas encore été définitivement établie. S'agissant du traitement de cette maladie, le professeur préconise qu'un diagnostic précoce de la psychose et de ses rapports avec la toxicomanie soit effectué. Prenant en considération le fait qu'il n'existe pas de traitement étiologique, autrement dit on ne guérit pas la schizophrénie, il appelle à la mise en place

d'un réseau de communication entre les professionnels de la santé et les malades pour une éventuelle prise en charge des aspects scientifiques permettant aux décideurs d'assurer le traitement et réduire le taux d'atteinte. Pour sa part, Farid Kacha, chef de service psychiatrie de l'hôpital de Chéraga (Alger), a estimé que la science avait nettement progressé en matière de prise en charge de la psychose. Néanmoins, il déplore que ces avancées ne soient pas accompagnées d'initiatives thérapeutiques ciblées d'où le nombre croissant d'individus atteints.

M. B.

La tranche des 15 à 35 ans la plus atteinte

Par définition purement médicale, la schizophrénie est une psychose grave survenant chez l'adulte jeune, habituellement chronique, cliniquement caractérisée par des signes de dissociation mentale, de discordance affective et d'activité délirante incohérente, entraînant généralement une rupture de contact avec le monde extérieur et parfois un repli autistique. Schizophrénie vient du grec ski-zein: fendre et de phren: pensée. Elle se déclare précocement, dans la plupart des cas entre 15 et 35 ans et se répartit entre les deux sexes. Le seul traitement connu à ce jour consiste en un dépistage précoce, du fait qu'il s'agit d'une maladie chronique dont on ne guérit pas. Il est recommandé aux familles d'agir en conséquence et de faire avec. Les spécialistes restent optimistes vu les progrès de la science.

M. B.

MÊME JUSTIFIÉE PAR LA HAUSSE DU COÛT DU SUCRE

Inexplicable Hausse des prix des boissons gazeuses

Les prix des boissons gazeuses ont, sans prévenir, sensiblement augmenté ces derniers jours. Une hausse justifiée par l'augmentation du prix du sucre qui atteint actuellement 90 DA le kg, alors qu'il y a quelques jours seulement, ce produit de base était cédé à 60 DA le kg.

PAR YOUNES DJAMA

Cette augmentation ne touche pas uniquement ce produit mais s'étend également vers les autres produits dont il est un composant essentiel, comme c'est le cas des boissons gazeuses. En effet, une bouteille de Coca Cola de 2 Litres est cédée à 90 DA tans qu'un Schweppes de 50 Cl est cédé à 50DA, alors qu'il n'y a pas si longtemps, ces deux produits affichaient respectivement 70 et 45DA. Pour en savoir plus, nous avons pris attache avec le porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa), Hadj Tahar Boulouar. Pour lui, trois raisons «essentiels» se dressent derrière cette subite augmentation du prix du sucre. En premier lieu, il y a lieu de citer la



Le goût de la limonade, très apprécié par les Algériens, est devenu amer ces derniers temps.

Ph / F. Boudiat

flambée des prix sur les marchés mondiaux; et comme le gros du sucre commercialisé en Algérie provient de l'importation, le renchérissement des prix ici s'est avéré inévitable. La deuxième raison, selon Boulouar, est liée au fait que la consommation de ce produit par les ménages a sensiblement augmenté, augmentant ainsi la demande sur ce produit. Le troisième facteur, ajoute notre interlocuteur, réside dans la «mauvaise distribution» et l'interférence de la sphère informelle. Aussi, Boulouar fera savoir que l'importation du sucre est devenue tellement «restreinte» que les quelques importateurs «privilegiés qui en ont la mainmise»

imposent allègrement leur diktat. «En faisant de ce type d'importation leur chasse gardée, cette caste d'importateurs exerce un véritable diktat en empêchant d'autres opérateurs à se lancer dans l'importation du sucre», avouera le représentant de l'Ugcaa.

Interrogé sur une éventuelle décroissance des prix du sucre, notre interlocuteur a répondu par la négative. «Il est fort peu probable de voir les prix du sucre et du café baisser ; car étant donné que ces deux produits essentiels dépendent de leurs cours sur les marchés mondiaux, je ne pense pas qu'il puisse y avoir une quelconque baisse », dira-t-il. Un

avis que corroborent les prévisions des experts qui sont catégoriques. Les prix du sucre devraient connaître une «hausse continue» sur le marché mondial en raison d'une insuffisance des stocks mondiaux qui ne suffiront pas à compenser une deuxième année successive de déficit en 2009/2010.

Les experts n'en restent pas là puisqu'on estime que le déficit mondial devrait atteindre 13,5 millions de tonnes (mt) en 2009/2010. Aussi, le marché devrait connaître une deuxième année de production insuffisante, après une saison 2008/2009 marquée par un déficit de 15,8 mt.

Y. D.

FRUITS ET LÉGUMES

REVOILÀ LA FLAMBÉE !

Les produits de large consommation font encore parler d'eux à la faveur de la nouvelle flambée qui les affecte et rien n'indique que l'on assistera, de sitôt, à un répit tant les indicateurs plaident pour une flambée «longue durée».

Le citoyen qui s'est enivré, des semaines durant, de la joie suscitée par les exploits de l'EN, est de nouveau confronté à son dur quotidien fait de flambées cycliques et d'un pouvoir d'achat toujours aussi érodé. Une virée, hier matin, à travers les marchés de la capitale nous a édifiés sur cette flambée qui s'est faite en sourdine à l'insu des Algériens occupés qu'ils étaient à s'accrocher aux crampons des joueurs. Comme d'autres produits de large consommation, les fruits et légumes ont enregistré depuis quelque temps des augmentations vertigineuses qui donnent le tournis aux ménages saignés à blanc et réduits à déambuler dans les marchés avec comme seul crédo faire du lèche-étals.



Ph / F. Boudiat

Aussi bien au marché Ali-Mellah du 1^{er}-Mai que dans celui sis à la rue Ferhat-Boussaâd (ex-Clauzel), à Alger-Centre, les prix affichés narquent les ménages.

La courgette cédée à 80 dinars le kilogramme affiche une allure presque insolente, tandis que la tomate, vendue entre 90 et 100 dinars, semble nous toiser de haut. Alors que l'oignon qui s'affiche à 70DA/Kg semble prendre de la hauteur. Idem pour ce qui du citron, qui malgré une baisse sensible, n'en reste pas moins

hors de portée des petites bourses. Malgré ses 45 DA, la pomme de terre demeure insaisissable au même titre que la pourtant très «mesurée» salade vendue à hauteur de 80 dinars le kilogramme. L'aubergine compte se faire une place au soleil quitte à afficher un prix de 100DA. Idem pour les carottes cédées entre 40 et 50DA. Très appréciées pour leurs valeurs nutritionnelles et curatives, l'orange et la mandarine «bas de gamme» affichent respectivement 110DA et 85DA le kilogramme.

Pendant ce temps, les navets, les artichauts affichent respectivement 50 et 60DA le kilo, le fenouil se fait discret, mais n'en manque pas moins d'audace puisqu'il affiche au compteur 50DA/Kg. Aussi, les œufs sont cédés 8,5DA l'unité et le «plateau» 255DA. Approché à la sortie du marché Ali-Mellah, un vieil homme n'a pas ménagé ceux qu'il appelle les «suceurs de sang», en référence à certains marchands sans scrupules. «J'ai l'impression de vivre un cauchemar à chaque fois que je frôle le seuil de ce marché», admet-il l'air impuissant. Comme lui, une dame d'un certain âge, nous fera savoir que le fait de devoir systématiquement subir le «diktat» de ces marchands et «de ceux qui sont derrière eux», la rend malade. «Je n'en peux plus de devoir me résigner chaque matin à venir ici (au marché, Ndlr), et entendre me dire que tel ou tel produit a augmenté», concède-t-elle.

Y. D.

POUR LE 3^{ÈME} TRIMESTRE 2009

Baisse de l'activité commerciale

Selon une enquête d'opinion sur le commerce, menée par l'Office national des statistiques, l'activité commerciale (gros et détail) en Algérie a connu une baisse au 3^{ème} trimestre 2009, par rapport au trimestre précédent. L'enquête réalisée, auprès des chefs d'entreprises du secteur, soit sur 533 entreprises commerciales dont 255 publiques et 278 privées, a fait ressortir une baisse de l'activité du commerce du textile et cuirs, des matières premières et demi produits ainsi que du commerce divers. Le commerce des machines et matériaux, pour sa part, a augmenté après une baisse relevée le trimestre précédent, ont précisé les résultats de l'enquête. Les grossistes et commerçants des deux types, pour la plupart, se sont plaints de l'indisponibilité des produits, des délais d'approvisionnement qui sont longs, de l'éloignement, de la dispersion des sources d'approvisionnement et aussi des formalités d'acquisition des machines qui sont trop lentes. La moitié des grossistes et des détaillants ont, par ailleurs, déclaré avoir enregistré des ruptures de stocks de produits durant le 3^{ème} trimestre 2009. La rupture a touché pratiquement toutes les branches à l'exception de l'agroalimentaire. Elle est plus prononcée pour les textile et cuirs, les combustibles, et lubrifiants et les produits de droguerie, la quincaillerie, les appareils électroménagers, la parfumerie (DQAEMP) et les machines et matériel pour équipement. Les statistiques montrent qu'environ 50% des commerçants grossistes et près de 87% des détaillants se sont approvisionnés auprès des deux secteurs (public et privé). Les plus concernés sont ceux de l'agroalimentaire, des matières premières et demi-produits, de la branche DQAEMP ainsi que celui des machines et matériel d'équipement.

L'augmentation des prix d'acquisition a affecté l'ensemble des produits à l'exception de l'agroalimentaire et le commerce divers. Les prix des produits de la branche DQAEMP, quant à eux, sont restés «stables», a indiqué la même enquête. Le taux de satisfaction des commandes des produits était supérieur à 50%, par rapport aux besoins exprimés selon l'opinion de plus de 55% des grossistes.

Il reste inférieur à 50% pour plus de 92% des détaillants. L'enquête révèle également que la majorité des branches «est concernée à l'exception de DQAEMP qui a vu ses commandes des produits satisfaites à plus de 50%».

La qualité des produits est «bonne» et ce, de manière générale, selon près de 86% des grossistes, sauf ceux de l'agroalimentaire et du commerce multiple qui jugent que la qualité est «moyenne». Près de 36% des grossistes et 90% des détaillants apprécient moyennement le conditionnement des produits, a précisé l'ONS.

Massinissa Benlakehal

DU 20 AU 22 AVRIL
À ANNABA

**Séminaire pour
l'environnement urbain
et le développement
durable**



Un séminaire international intitulé "Environnement urbain et développement durable, entre discours politiques et pratiques d'aménagement" sera organisé du 20 au 22 avril prochain à l'université de Annaba, a-t-on appris, hier, du recteur de cette institution.

Le centre d'intérêt de cette rencontre réside dans le fait que la question de l'environnement urbain représente "une des problématiques majeures du développement durable", a souligné la même source, ajoutant que "les nouveaux défis de la croissance, en Algérie, en rapport avec la métropolisation, devraient susciter des interrogations quant aux modes d'expansion spatiale et leurs effets sur le milieu".

Compte tenu de la complexité des impacts environnementaux résultant des interactions entre les acteurs et leur espace, ce séminaire se propose, selon M. Mohamed-Tayeb Laskri, d'engager "une réflexion théorique et méthodologique sur l'environnement urbain, basée sur des expériences d'ici et d'ailleurs", avec deux principales préoccupations, à savoir "la production et les pratiques urbaines face aux défis du développement durable" et "les risques environnementaux en milieu urbain".

Les attendus de ce séminaire, organisé par le département "Aménagement" en collaboration avec les laboratoires de Recherche ressources naturelles, et Aménagement et architecture et Urbanisme de la Faculté des sciences de la Terre de l'université Badji-Mokhtar de Annaba, devront, selon le recteur, "ouvrir de nouvelles perspectives de recherche pour les enseignants-chercheurs" et contribuer à "documenter les collectivités locales dans leurs initiatives en faveur de l'environnement urbain".

ALORS QUE LES REVENUS DE NOTRE PRODUCTION D'OR A TRIPLÉ EN 2009

Les réserves de Gara Djebilet et Mecheri mal exploitées

Les potentialités nationales aurifères localisées dans le grand Sud demeurent mal explorées ou inexploitées sachant que seule la mine d'or à ciel ouvert du Hoggar, à savoir celle d'Amessmessa, connaît une gestion qui s'est traduite par une hausse sensible de la production du volume d'or de l'ordre de 40 % en 2009, selon l'entreprise d'exploitation des mines d'or (ENOR).

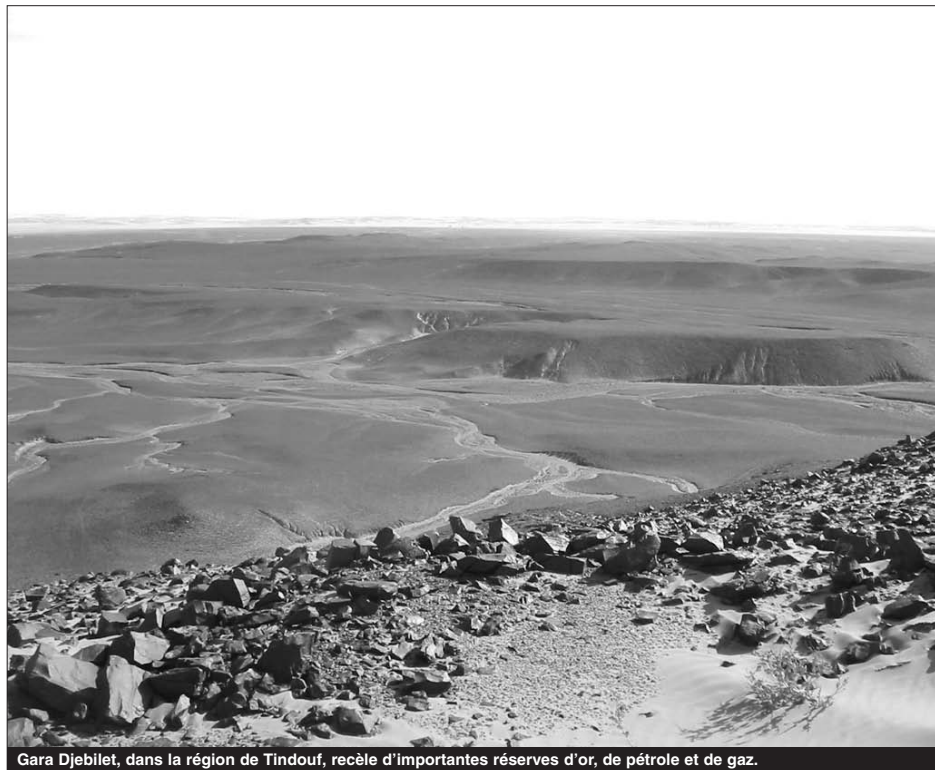
PAR AMAR AOUIMER

Cependant, les réserves d'or, de pétrole et de gaz de Gara Djebilet et de Mecheri situées dans la région de Tindouf (sud-ouest algérien) sont également importantes, selon des études réalisées récemment par Sonatrach et des groupes pétroliers étrangers. En effet, selon des estimations chiffrées, les gisements de Gara Djebilet pourraient renfermer plus de 750 millions de tonnes de fer.

L'une des actions prioritaires à mener par les autorités compétentes de Tindouf consiste, à présent, à enclencher des opérations de localisation précise des mines d'or après avoir prospecté positivement le sous-sol révélant d'importantes quantités aurifères, notamment dans les sites découverts de "Blad Madani", "Akilate Hedilal" et "Chenachene".

Avec l'accord paraphé entre l'ENOR et l'AGENOR en février 2009, la coopération entre ces deux entreprises de l'or pourrait connaître un essor, non seulement dans la distribution et la commercialisation du précieux métal jaune, mais également dans l'accélération de la prospection et la production de cette matière devenue de plus en plus chère sur le marché national et international.

En effet, dans l'optique de développer ses capacités d'affinage de l'or et de la transformation industrielle de ce métal jaune, l'AGENOR a donc conclu un



Gara Djebilet, dans la région de Tindouf, recèle d'importantes réserves d'or, de pétrole et de gaz.

contrat avec l'ENOR devant permettre à cette dernière de vendre à l'AGENOR une partie appréciable de sa production aurifère à l'état brut.

Selon la direction des mines de Tindouf, un opérateur étranger a obtenu un acte d'exploitation pour l'extraction de l'or, de la part du ministère de l'Energie et des mines. De son côté, Sonatrach entamera les travaux d'exploitation du métal jaune. Rappelons que les firmes canadiennes et les entreprises sud-africaines sont les plus spécialisées dans l'exploration, l'exploitation, la production et le traitement de l'or.

Dans le cas d'un développement de l'industrie aurifère dans cette immense région désertique de Tindouf, c'est toute la région du sud-ouest qui connaîtra un essor économique et social. Ce qui va permettre à cette partie du Sahara de se désenclaver et de moderniser son réseau de transport terrestre archaïque dans la mesure où la ville de Tindouf est distante de 8 00 km de Béchar. Néanmoins, la disponibilité des moyens de transport adéquats des métaux précieux sont primordiaux pour la valori-

sation des sites dans la mesure où les gisements d'or de Gara Djebilet se trouvent à 130 km de Tindouf (près de la frontière algéro-mauritanienne), à 300 km des côtes atlantiques et à 1.600 km des côtes de la mer Méditerranée.

En outre, ces régions renferment également d'autres minerais (phosphore, arsenic, fer...) évalués à plus de 1,7 milliards de tonne.

Rappelons que plusieurs études ont été menées par la Sonarem (recherche minière) dans les années passées en coopération avec des entreprises suédoises, françaises américaines et allemandes. En 2009, la mine d'Amessmessa a connu une augmentation de production de l'ordre de 40 % en assurant un volume d'extraction de 1,16 tonne d'or en générant 34 millions de dollars de recettes, contre 12,6 millions de dollars en 2008. D'ici à 2013, l'ENOR envisage d'investir 70 millions de dollars en comptant sur la reprise d'activité de la mine d'or de Tirek. L'once d'or vaut actuellement 900 dollars sur le marché international perdant 320 dollars en quelques mois.

A. A.

9^E ÉDITION DE LA CONVENTION FRANCE-MAGHREB 2010

Sous le signe de la dynamisation des investissements

Le Centre de conférences d'Orly Sud à Paris accueille, depuis le 5 février courant, la 9^e édition de la Convention France-Maghreb. Un événement de grande envergure regroupant représentants des Etats, hauts fonctionnaires, dirigeants et cadres d'entreprise, qui se pencheront sur le «Maghreb, un facteur Europe-Afrique».

Outre l'ouverture officielle et la remise des trophées France-Maghreb, le programme de l'édition 2010, fort de la richesse de son contenu, a placé sous la loupe des thématiques diversifiées allant du pétrole et énergies renouvelables à la bio-agriculture et le commerce éthique arrivant à la finance islamique, le capital risque tout en passant par les centres d'appels, l'informatique «Nearshore» et les «Data Centers».

Selon l'un des sites de la CFM, une table ronde sur les nouveaux secteurs d'investissement en 2010 en Maghreb et l'annonce de la 10^e édition qui se tiendra en 2011, la convention France-Maghreb mettra la lumière sur le secteur d'investissements, ses «opportunités et conseils pratiques» dans les différents pays de la région, à savoir la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et la Mauritanie.

Les mille professionnels se penchent sur cinq thèmes majeurs, à savoir les relations transversales au sein de l'espace France-Maghreb ; les réponses adaptées aux nouveaux besoins ; les réussites économiques franco-maghrébines ; les réseaux d'affaires par domaines d'activités et le rapprochement entre compétences et

entreprises. En récompense, comme chaque année, des meilleures réalisations en matière de modernisation des acteurs publics et privés dans l'espace maghrébin, la Convention France-Maghreb a lancé depuis 2002 des trophées ayant trait à la diversité, la charte de non discrimination des cabinets de recrutement...

Au titre de l'année 2010, France-Maghreb propose notamment trois trophées, à savoir «NTIC France Maghreb» dédié à l'introduction des nouvelles technologies dans la modernisation des entreprises ; «Entreprises performantes France-Maghreb» dont les lauréats symbolisent des performances commerciales dans l'espace France-Maghreb ainsi que le trophée «Energies renouvelables».

A. A.



BUREAU DE POSTE D'EL-DJORF, BAB-EZZOUAR

De plus en plus engorgée

La localité d'El Djorf, qui avait tout d'abord démarré plutôt timidement, a littéralement explosé ces dernières années en termes de population. D'ailleurs au sein de ce quartier à "vocation" commerciale, tout donne dans le gigantisme, à l'instar de ses immenses bazars. L'unique infrastructure à n'avoir pas réussi à suivre cette évolution est la minuscule agence postale qui se trouve aujourd'hui complètement dépassée.

PAP CHAFIKA KAHLAL

L'agence postale, érigée au sein de la cité El-Djorf à Bab Ezzouar dans la banlieue est à vingt kilomètres d'Alger-Centre, ne répond décidément plus aux besoins de ses usagers de plus en plus nombreux. Ce bureau de poste connaît en effet ces quelques derniers mois une très forte affluence contribuant à engorger, dès l'ouverture la minuscule infrastructure. Cette unique agence postale au sein d'un quartier aussi peuplé que l'est El-Djorf est réellement beaucoup trop exiguë pour accueillir "l'important rush des usagers, notamment à partir du 15 de chaque mois", nous expliquera l'un des agents de ce bureau. Cet établissement est en plus doté d'un seul guichet pour le traitement des multiples opérations postales. Ce guichet reste très insuffisant pour répondre aux besoins de centaines, si ce n'est des milliers de clients qui viennent chaque jour dans l'espoir de trouver une trouée et ne pas trop patienter dans les inévitables files. Ces mêmes clients se plaignent justement de ces incontournables files d'attente et dans lesquelles ils sont souvent contraints de rester debouts durant de longues heures. Certains sont même obligés de se redéplacer plusieurs jours d'affilée avant de pouvoir enfin effectuer leur opération. Se rendre à la poste pour les résidents d'El Djorf s'est transformé en véritable calvaire qu'il faut



Nombre de bureaux de poste se trouvent dépassés par l'essor démographique.

affronter en s'armant d'une bonne dose de courage et d'énormément de patience. Ceux qui s'estiment le plus lésés sont ceux qui s'y rendent pour une simple consultation de leurs comptes et qui abandonnent, généralement, au bout de quelques minutes, au vu du magma humain qui s'agglutine aux abords du bureau de poste en attendant de pouvoir enfin y accéder. Cette importante affluence engendre forcément des bousculades, fait monter les tensions et se termine, très fréquemment, par des bagarres parfois «rangées». Le comble au sein de l'agence postale d'El-Djorf, nous dira un usager, reste sans conteste "l'absence et surtout l'impossibilité totale d'y instaurer la moindre organisation. Les agents y exerçant se voient ainsi contraints de subir stoï-

quement l'assaut des masses humaines qui envahissent les lieux quotidiennement, avec toutefois un pic beaucoup plus important dans les quinze derniers jours de chaque mois". Cette situation fait fuir beaucoup d'usagers qui préfèrent se déplacer ailleurs même si très loin, juste pour éviter de se retrouver au sein de cette véritable foire d'empoigne. Il faut également signaler les pannes récurrentes du réseau informatique qui se retrouve rapidement saturé, cela ne fait bien sûr "qu'empirer la situation". Il serait peut-être temps d'ouvrir un deuxième bureau de poste qui soulagera, à la fois, les peines des citoyens, mais également celles des postiers lesquels, il faut le reconnaître, ne sont pas logés à meilleure enseigne.

C. K.

JARDINS D'ENFANTS

Plusieurs crèches menacées de fermeture

Les jardins d'enfants de la capitale subiront, au cours des prochains mois à venir, une large opération de contrôle au terme de laquelle il sera procédé à un tri pour déterminer les établissements auxquels il sera permis de continuer à exercer. Cet aval ne sera délivré qu'aux crèches qui auront l'heur de répondre strictement aux normes requises en la matière. Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille, et de la Communauté nationale à l'étranger a en effet annoncé il y a quelques jours la probable "fermeture de plusieurs jardins d'enfants qui ne respecteraient pas leurs cahiers des charges". Expliquant ainsi que "Le ministère prévoit la fermeture de plusieurs jardins d'enfants (crèches) placés sous

son égide et qui ne respectent pas le cahier des charges". Ould Abbès avait tenu ces propos en marge de sa visite au sein de certains établissements spécialisés pour l'enfance à Alger. La mise au jour au cours de cette visite de pas moins de 700 crèches, non-conformes aux règles imposées par la tutelle, a incité cette dernière à prendre des mesures strictes pour la remise en conformité de ces établissements qui sont majoritaires dans la capitale, ou procéder à simplement à leur arrêt définitif dans le cas contraire. «Une enquête, à travers les 700 jardins d'enfants (sous l'égide du ministère), à l'échelle nationale, a mis au jour le non-respect de certains critères et règles liés à leur réalisation ou gestion», a-t-il dit. Il est à noter que les

jardins d'enfants bénéficient de subventions conséquentes de la part du ministère de la Solidarité nationale, cela en plus de la quote-part des parents, mais en dépit de ces rentrées substantielles, certaines crèches persistent dans leur entêtement à ne pas respecter les clauses de leurs cahiers des charges, a expliqué le ministre. A cet effet, M. Ould Abbès a affirmé que dans le cadre de la politique nationale de l'Algérie pour la protection de l'enfant, des décisions et dispositions nécessaires «sont prévues» pour mettre un terme définitif à cette situation. Une large opération de suivi et d'observation des jardins d'enfants débutera, donc dans la capitale très prochainement, pour déboucher l'ensemble des contrevenants.

C. K.

OPÉRATION POUR LA RÉFECTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Premiers bilans satisfaisants

La wilaya d'Alger a initié récemment une importante opération pour la réfection de l'éclairage public dans la capitale. Pour mener à bien cette opération une enveloppe substantielle a été débloquée pour lui être consacrée. Tout semble aller pour le mieux, puisque l'on peut affirmer d'ores et déjà à la lumière des premiers éclairages, des premiers résultats plutôt satisfaisants. En effet plusieurs quartiers dans différentes communes de la capitale, commencent déjà à voir arriver et installer les chantiers de l'Entreprise de réparation de l'éclairage d'Alger (ERMA). Les agents de cette entreprise se seraient, aux toutes dernières nouvelles, rendus à la rue Fayçal-Mebarek, dans la commune de Sidi M'hamed, pour y effectuer leur mission, à savoir la rénovation de l'éclairage public. Pour rappel cette rue a très longtemps souffert de la défectuosité de l'éclairage public. Pourtant cette rue est très fréquentée, vu sa spécificité commerciale. Les riverains n'ont eu de cesse, de leur côté, au cours de ces derniers mois de dénoncer l'absence de l'éclairage nocturne qui avait généré un climat d'insécurité au sein de leur quartier dès la tombée de la nuit. Plusieurs autres rues et de nombreux quartiers bénéficieront, dans les tous prochains jours, de l'installation de nouveaux lampadaires ou encore de leur rénovation quand ils existent déjà. Ainsi la localités de Sidi M'hamed et celle de Belouizdad sont inscrites dans cet ambitieux et salubre programme et recevront, le moment venu, les équipes de l'ERMA. Ce projet vient de démarrer dans la capitale, notamment dans ses plus grandes communes, il fait suite aux nombreuses défaillances constatées et signalées. Mais il est prévu sa généralisation à l'ensemble des communes de la wilaya d'Alger même celles les plus enclavées.

C. K.

SOCIÉTÉ DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT D'ALGER

Suspension de l'alimentation en eau à El-Hamiz



L'alimentation en eau potable sera suspendue durant toute la journée de demain lundi dans la localité d'El-Hamiz. L'information a été reprise par l'Agence de presse algérienne citant un communiqué de la Seaal. Ledit communiqué précise, en outre, que cette interruption d'une journée de l'alimentation en eau potable dans ce quartier est nécessaire pour pouvoir mener à bien les travaux d'installation d'un débitmètre électromagnétique au niveau du château d'eau de cette localité. La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal), dans le même communiqué informe également que l'interruption de l'alimentation en eau potable se fera de 8h à 17h. Il est toutefois indiqué que la Société des eaux et l'assainissement d'Alger compte, pour réduire les nuisances, mettre en place un dispositif de citernes. Ces dernières serviront à alimenter, en priorité, les établissements publics et hospitaliers, mais également pour tenter de réduire, un tant soit peu, les possibles désagréments causés aux riverains.

R. A.



MEDEA

La promotion de l'emploi en débat

Ouvertes, lundi dernier, à la maison de la culture Hassen-El-Hassani de Médéa, les journées d'information sur l'emploi avaient pour thèmes la promotion de l'emploi au sein de la population juvénile et les opportunités de recrutement offertes aux jeunes diplômés universitaires, aux chômeurs et aux personnes sans qualification. Initiées par la Direction locale de l'emploi, avec le concours de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ), la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC), l'Agence locale d'emploi (ALEM) et l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM), ces journées d'information constituent une opportunité pour les structures en charge de l'emploi d'expliquer aux jeunes le contenu des différents dispositifs et les nouveautés en matière de contrats de travail introduits récemment. Ils ont pour mission également de les informer sur les procédures à suivre et les possibilités de recrutement offertes par chacun des dispositifs mis en place à cet effet, ont indiqué les organisateurs. L'autre axe de travail qui sera développé, durant les trois jours que dure cette rencontre, portera sur la sensibilisation des divers employeurs sur les multiples avantages au plan financier ou fiscal, garantis par ces dispositifs en vue de les inciter à faire plus d'efforts en matière de recrutement ou de formation-insertion.

K. A.

M'SILA

Mise en service d'une nouvelle centrale électrique



Au cours d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Energie et des Mines, lundi dernier, une nouvelle centrale de production d'électricité, d'une capacité de 500 mégawatts, a été mise en exploitation à M'sila. Cette réalisation, qui a nécessité la mobilisa-

tion de 4 milliards de dinars, contribuera à améliorer "considérablement" l'alimentation électrique dans les régions de l'est et du centre du pays, a affirmé le ministre au cours d'une visite de travail dans cette wilaya. Selon les explications fournies sur site, cette centrale, inscrite en 2007 et livrée dans les délais fixés, est appelée à renforcer le réseau électrique national et à réduire les problèmes de coupures, notamment durant la saison d'été.

800 foyers raccordés au gaz naturel

Le coup d'envoi de l'approvisionnement en gaz naturel de 800 foyers dans les localités de Aïn El-Melh, Khtoti Sed El-Djir et Tarmount a été donné par le ministre de l'Energie et des Mines, lundi dernier, qui a indiqué que le taux national de couverture par le réseau de gaz est de 47% et devra "évoluer davantage grâce au programme quinquennal qui vient d'être engagé". Après avoir inspecté l'unité d'enfûtage de gaz butane, d'une capacité de production de 1.200 bonbonnes par heure, au chef-lieu de wilaya, il a inauguré dans la commune de M'sila, une station de pompage de pétrole brut vers le port de Béjaïa, réalisée par une entreprise italienne. Cette station a pour mission de maintenir la capacité de transport de l'oléoduc, réduire les coûts de maintenance, sécuriser la ville de M'sila et sauvegarder l'environnement à travers le recours aux nouvelles technologies d'exploitation.

A. T.

BOUMERDES, UNIVERSITÉ M'HAMED-BOUGARA DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES EN PERSPECTIVE

La wilaya de Boumerdès bénéficiera prochainement de nouvelles infrastructures pédagogiques de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Les pouvoirs publics ont accordé une grande importance à ce secteur stratégique.

PAR TAHAR OUNAS

Un pôle universitaire de 4 mille places pédagogiques a été prévu pour la rentrée universitaire 2010-2011. Les travaux sont en cours actuellement. 2 mille places pédagogiques pour la faculté des sciences et 200 pour la faculté des sciences de l'ingénieur. En outre, il a été prévu la réalisation d'un institut de génie électrique et électronique, selon un décret exécutif publié dans le Journal officiel, portant la création de nouvelles facultés et d'instituts. La faculté de droit, dans la localité de Boudouaou, verra la réalisation d'un auditorium de 600 places qui sera réceptionné incessamment. Par ailleurs, d'autres projets accusent un grand retard, ce qui reflétera négativement sur leur réception dans les délais. Dans ce contexte, l'on peut citer le retard accumulé dans les travaux de réalisation de l'institut de physique et ceux enregistrés au niveau du chantier de la cité universitaire de 500 lits. Selon toute vraisemblance, ces défaillances et retards sont imputés aux seuls problèmes d'organisation et d'approvisionne-



Une attention particulière est accordée au secteur de l'Education à Boumerdès

ment en matière de matériaux de construction. Au chapitre de la recherche scientifique, un projet de réalisation d'un centre national de recherche en nanomatériaux et nanotechnologie a été avisé à l'université de Boumerdès et ce, dans le cadre du plan d'investissement de l'année 2009. Ledit projet a été évalué à 300.000.000 DA, nous dit-on. Un crédit de 172.500.000 DA est alloué pour l'acquisition de matériel scientifique pour les 15 laboratoires de recherche que compte l'UMBB. Dans le cadre d'hébergement, la wilaya de Boumerdès se compose de 7 résidences universitaires, 02 au chef-lieu de wilaya, 1 à Boudouaou, 1 à Zemmouri, 1 à Bordj Ménaïel, 1 à Corso et une autre à Béni Amrane. Ce qui représente 55% de taux d'hébergement à l'échelle de wilaya. Et pour combler le déficit en matière d'accueil des étudiants, deux autres

résidences universitaires d'une capacité de 4 mille lits sont en voie d'achèvement à Corso et à Boudouaou El-Bahri. Sur le plan de réhabilitation et de réfection de blocs pédagogiques et administratifs, l'université M'hamed Bougara a bénéficié d'un montant de 80 millions de dinars. Ces réhabilitations concerneront les facultés des sciences, faculté des sciences de l'ingénieur et l'INH qui ont été touchés par le séisme de 2003. Il est utile de rappeler encore que ces blocs pédagogiques datent des années soixante.

En outre, l'université de Boumerdès est dotée d'une bibliothèque centrale riche de 30 mille ouvrages scientifiques et techniques ainsi que des ressources électronique qui comportent trois bases de données : sciences direct, spring link et technique de l'ingénieur.

T. O.

HADJOUT (TIPASA), TRAFIC ROUTIER

Deux nouveaux projets pour plus de fluidité

PAR NESRINE MELLOUK

Selon la Direction des travaux publics de la wilaya de Tipasa, la daïra de Hadjout vient de bénéficier d'un projet de contournement de sa ville et d'une seconde opération portant sur le dédoublement de la RN 67. Ces deux projets, qui ont été crédités d'une dotation budgétaire de 400 millions de dinars, permettront, une fois opérationnels, de décongestionner la ville de Hadjout et d'assurer une meilleure fluidité du trafic au niveau des RN 42 et 67.

La RN 67 fera, elle aussi, l'objet d'une opération de dédoublement avec le lancement, prochainement, d'une étude pour la réalisation de 40 km lesquels lui permettront d'être reliée à la limite de la wilaya

d'Alger. Des travaux de réhabilitation d'un tronçon de 8 km de la RN 11, venant de Hadjout vers le chef-lieu de la wilaya, seront également lancés incessamment, ont précisé les responsables de la DTP. La rectification de virages, en particulier celui du tronçon enjambant l'oued de Bouhardoun, situé non loin du village Errahaba, dans la commune de Hadjout, considéré par les responsables de la wilaya comme étant un "point noir", au regard des accidents qui y sont très fréquents, constitue la priorité des responsables en charge du secteur. Les travaux de suppression du virage suscité, en tête d'épingle, ont été lancés en 2009 au grand soulagement des automobilistes et autres usagers de ce tronçon qualifié "d'accidentogène" par les voyageurs. La daïra de Koléa, qui a

bénéficié d'une opération de contournement au sud de la ville, ainsi que les daïras de la partie ouest de la wilaya avec l'aménagement de la RN 11, notamment l'élimination d'un point noir à Larhat sur 12 km, sont les autres agglomérations touchées par le programme de réhabilitation et de modernisation du réseau. L'étude de réhabilitation des CW 03 et 04, qui relient la wilaya de Tipasa à celle d'Aïn Defla et dont l'état a atteint un taux de dégradation très avancé, a été retenue pour l'année 2010. Cette opération, pour laquelle une enveloppe de 250 millions de dinars a été dégagée, portera en priorité sur la réalisation d'un viaduc reliant Aghbal à Bouhriz, deux localités qui connaissent d'importantes opérations de désenclavement.

N. M.



CONSTANTINE, CONSTRUCTIONS INACHEVÉES

LA PHASE DE MISE EN CONFORMITÉ DÉBUTE

Les chantiers permanents qui enlaidissent le paysage à travers tout le pays devront, en principe, disparaître dans quelques années. C'est l'essence même de la loi en question.

PAR NAIMA DJEKHAR

La loi n°8-15 du 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement est entrée en phase d'application à Constantine. A partir du 31 janvier dernier, les citoyens concernés par ce dispositif sont appelés, par le biais d'un communiqué communal, à se présenter au secteur urbain du 5-Juillet où ils pourront déposer leurs dossiers. Le choix de cet arrondissement semble être dicté par des considérations pragmatiques. Il se trouve qu'il est implanté dans la même circonscription que la police de l'urbanisme et de la commission technique, toutes les deux parties prenantes dans l'application de la loi susmentionnée. La ville de Constantine, à l'issue de sa campagne de recensement menée par des brigades composées de neuf architectes, a répertorié 2.000 habitations assujetties aux nouvelles dispositions juridiques. Ces dernières viennent mettre le holà à la désagrégation du tissu urbain intra et extra-muros. Ces chantiers



Les habitations inachevées portent un sérieux coup au tissu urbain.

permanents qui enlaidissent le paysage à travers tout le pays devront, en principe, disparaître dans quelques années. C'est l'essence même de la loi en question, exécutoire sur une durée de cinq ans et exclusive « des constructions entamées et (ou) achevées en travaux avant la date de promulgation de la dite loi ». Selon les statistiques nationales, l'auto-construction représente 56% du parc immobilier algérien. D'où la nécessité d'homogénéiser le cadre bâti des agglomérations. Quatre catégories de bâtisses privées et publiques sont concernées par cette loi : les constructions non achevées avec permis de construire ; non-conformes avec permis de construire ;

achevées sans permis et non achevées sans permis.

Pour l'heure, seule la commune de Constantine a entamé l'application des dites dispositions. Lesquelles, d'ailleurs, prévoient une batterie de facilitations pour l'obtention d'un permis de conformité ou d'achèvement des travaux par tranche, ainsi que des crédits. Désormais, l'occupation de toute construction sera tributaire du certificat de conformité. Un document inédit qui ne sera délivré que dans le cas de constructions « jugées conformes ». Les réfractaires seront passibles d'une peine de prison assortie d'amendes allant de 5 mille à un million de dinars.

N. D.

GUELMA, AIN-LARBI, RÉSEAU ROUTIER

Rénovation du CW 123

PAR HAMID BAALI

Distante de 31 kilomètres de Guelma, rattachée à la daïra de Ain-Makhlouf, la localité rurale de Ain-Larbi, perchée à plus de 1.050 mètres d'altitude, est réputée pour son relief montagneux et ses hivers rigoureux. Le sanatorium réalisé durant l'occupation coloniale pour accueillir les malades atteints de maladies pulmonaires, a été aménagé en hôpital et il rend d'appréciables prestations aux autochtones, essentiellement des fellahs qui s'adonnent aux travaux agricoles et à l'élevage.

Cette commune, qui regroupe de nombreuses mechtas éparses, avait bénéficié de l'alimentation en gaz naturel suite à la visite officielle du président de la République, effectuée fin juin 2003 dans la wilaya de

Guelma et qui avait octroyé un programme complémentaire à la région. Ain-Larbi a longtemps souffert de son isolement car le CW 123 qui la relie au chef-lieu de wilaya était dans un état déplorable. Les transporteurs publics rechignaient, voire refusaient de desservir cette destination car les pannes et les frais de réparation des véhicules dissuadent les plus téméraires. Toutefois, ce tronçon routier avait fait l'objet de travaux de réhabilitation en plusieurs tranches voilà plusieurs années. Au fil du temps et consécutivement à une qualité des travaux peu rigoureuse, ce chemin de wilaya commençait à se détériorer au grand dam de la population et des automobilistes.

Dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, les pou-

voirs publics ont alloué une enveloppe de 51 milliards de centimes afin de rénover sérieusement ce CW 123. D'autre part, Ain-Larbi a bénéficié de l'inscription d'un second collège, sachant qu'un lycée a ouvert ses portes en septembre dernier. Il a été retenu la réalisation de l'AEP, de l'assainissement, du désenclavement et de l'électrification de six mechtas, d'une cantine scolaire, d'un stade communal, d'une salle polyvalente, de l'équipement de la salle de soins de Babouche, de l'extension du gaz naturel à l'agglomération Belhachani et de quotas de logements toutes formules confondues. Une étude de la zone touristique sera lancée cette année pour revaloriser cette région qui possède d'indéniables atouts.

H. B.

SOUK-AHRAS

Le wali présente le bilan 2005-2009

La wilaya de Souk-Ahras a bénéficié durant le quinquennal 2005-2009 de 120 milliards de dinars consommés à hauteur de 80%, a annoncé le wali, M. Fatmi Rachid, lors du briefing qu'il a animé ce week-end au siège de la wilaya. Le secteur des travaux publics a été le plus favorisé puisqu'à lui seul, 32% du budget ont été alloués, soit 25 milliards de dinars, suivi de l'urbanisme (9 Mds DA), l'éducation (6,70 Mds DA), la santé (6,30 Mds DA), les infrastructures administratives (6,00 Mds DA) et l'enseignement (4,50 Mds DA). Les 78,97 milliards de dinars alloués aux plans de développement de la wilaya ont profité aux PCD (plan communal) pour 1.700 opérations à hauteur de 71,67 Mds DA contre 7,30 Mds DA aux PSD (plan sectoriel) pour 800 opérations. En somme, 2.524 opérations PCD et PSD ont couvert durant ce quinquennal plusieurs secteurs, dont celui du logement tout type confondu avec 21 Mds DA. Les programmes centralisés qui s'élèvent à 16 Mds DA ont touché l'hydraulique (10 Mds DA), les travaux publics (3 Mds DA) et le transport. Les crédits ont, de leur côté, atteint 64,79 Mds DA, dont 48,29 Mds DA dans le cadre du programme ordinaire de développement et 16,50 dans celui des Hauts-Plateaux.

L'impact de ces efforts sur le développement économique et social de la wilaya est considérable, selon le premier magistrat de la wilaya, puisque ça a permis l'ouverture de 190 millepostes de travail, dont 14.500 permanents, et de réduire le taux de chômage de 23,50 à 17,21. Le wali n'a pas omis de signaler que cet effort a aussi contribué au développement des secteurs de la santé et de la jeunesse qui affichaient, il y a quelques années, un très grand retard à cause des scandales qui les ont secoués. Aussi, la couverture en gaz, électricité et eau potable est passée successivement à 54%, 96% et 92%, le taux d'occupation par logement (TAL) à 5,4 et le taux d'occupation par salle de classe à 29 au cycle primaire, 32 au moyen et 29 au secondaire. Cependant, le problème qui intrigue le premier responsable de la wilaya demeure la qualification des entreprises. En effet, sur 1.200 entreprises recensées au niveau de la wilaya, dont 600 nouvelles, seulement 12 possèdent la catégorie 4, alors que pour reconstruire la mosquée El-Aman, par exemple, la catégorie 6 est exigée, ce facteur représente la cause principale du retard affiché dans le démarrage de certains projets, à l'image de l'hôpital de M'daourouche.

K. M.

JIJEL

Un budget de 17 milliards DA pour 2010

La wilaya de Jijel a bénéficié d'une couverture financière de 1.700 milliards de centimes, dans le cadre des différents programmes de développement de l'année 2010, ce qui permettra de lancer de nouveaux projets à l'avenir. En effet, la wilaya de Jijel vit un développement jamais connu auparavant, vu que les projets ne cessent de se multiplier. Citons comme exemple le projet de réalisation de la trémie du Camp Chevalier, au centre-ville de Jijel, qui est presque achevée. Cette dernière permettra une meilleure circulation du trafic et mettra fin aux embouteillages quotidiens provoqués par l'afflux de véhicules, notamment aux heures de pointe, car la place en question est située à la nouvelle ville, et les gens viennent de toutes les régions de la wilaya pour faire leurs emplettes. D'autre part, la trémie évitera aux conducteurs de rouler sur les routes étroites du Camp Chevalier qui sont souvent empruntées par de nombreux piétons. N'oublions pas le dédoublement de la route nationale 43 qui relie Jijel à Constantine qui a permis une circulation de véhicules plus fluide. Cette enveloppe financière servira aussi à construire un hôpital qui contribuera à la diminution des patients généralement acheminés vers l'hôpital Mohamed-Sedik-Ben Yahya à Jijel ou l'hôpital de Taher ou même d'El-Milia, car ces derniers ne couvrent pas totalement les besoins de la population. Notons, enfin, qu'un hôpital est déjà en voie de réalisation à Ziama, 50 km à l'ouest de Jijel, dont la capacité d'accueil sera de 60 lits, ce qui allégera les souffrances des habitants qui se déplacent généralement à Jijel ou Béjaïa afin de recevoir les soins nécessaires.

S. M.

Hamas demande le transfert du dossier de l'agression israélienne à la CPI

Le mouvement de résistance palestinien Hamas a demandé, samedi, à l'ONU de transférer le dossier de l'agression israélienne sur la bande de Ghaza, fin décembre 2008/début janvier 2009, à la Cour pénale internationale (CPI). "Nous demandons aux Nations unies de transférer l'affaire à la CPI pour traduire en justice les criminels de guerre sionistes" pour l'offensive israélienne à Ghaza, a indiqué le ministre de la Justice du gouvernement limogé du Hamas, Mohammed Faraj al-Ghoul. Ce responsable a cependant dit s'attendre à un blocage de l'administration américaine dans ce processus. "Nous nous attendons à ce que l'administration américaine intervienne pour empêcher le jugement de ces criminels", a ajouté M. Ghoul. L'offensive israélienne contre Ghaza (27 décembre 2008/17 janvier 2009) a fait 1.450 martyrs et quelque 5 mille blessés palestiniens, rappelle-t-on.

18 morts dans des intempéries au sud-ouest du Mexique

Dix-huit personnes ont péri à la suite de fortes pluies qui sévissent, depuis mercredi, dans l'Etat du Michoacan, dans le sud-ouest du Mexique, ont annoncé vendredi les autorités citées samedi par des médias. "Douze victimes ont été découvertes vendredi ensevelies après trois glissements de terrain dans la ville d'Ocampo, dans le Michoacan", a indiqué le bureau du procureur général de l'Etat du Michoacan. Trois autres personnes ont été tuées mardi dans des glissements de terrains et des inondations dans la même région. La veille, trois enfants ont été découverts morts dans la ville voisine d'Anganguero, après qu'un glissement de terrain eut écrasé leur maison, selon le bureau. Ces intempéries ont également provoqué des glissements de terrains et des inondations dans l'Etat du Michoacan et déplacé au moins 10 mille personnes, a ajouté la même source. Face à cette situation, le gouvernement mexicain a décrété vendredi l'état d'urgence dans les villes d'Anganguero, de Tuxpan et de Tuzantla, fortement touchées par les inondations.

Deux décès dans le crash d'un hélicoptère US revenant d'Haïti

Un hélicoptère qui participait aux opérations d'aide humanitaire en Haïti s'est écrasé en République dominicaine et ses deux occupants, des Américains, ont été tués, ont annoncé vendredi les autorités aériennes. L'appareil a percuté une montagne et a explosé à Restauracio, non loin de la frontière haïtienne, à 280 km de Santo Domingo, selon un communiqué de l'Institut national de l'aviation civile de la République dominicaine. L'hélicoptère, un Robinson R44, s'est écrasé alors qu'il revenait de Port-au-Prince, la capitale haïtienne, en direction de Santiago.

ARRÊT DES COMBATS CONTRE LES REBELLES ZAÏDITES

Sanaa élabore un calendrier

La gouvernement yéménite a mis en place un calendrier pour l'arrêt des combats contre les rebelles zaïdites dans le nord du pays. Ceci après l'acceptation, par ces derniers, des six conditions posées par Sanaa pour mettre fin à ses opérations militaires, a annoncé, hier, le conseiller du chef de l'Etat, Abdel Karim Al-Ariani.

PAR INES AMROUDE

« **A**près l'acceptation par les rebelles zaïdites (houthis) des six conditions, la haute commission de sécurité a élaboré un calendrier pour une mise en œuvre de ces conditions par cinq commissions parlementaires", a déclaré M. Ariani lors d'une conférence de presse. Le calendrier a été transmis à la rébellion zaïdite (chiite) de Abdel Malek al-Houthi "par un intermédiaire et si elle l'accepte et le signe, la guerre s'arrêtera immédiatement", a-t-il ajouté. Sanaa exigeait des rebelles d'"observer un cessez-le-feu, ouvrir les routes, déminer et évacuer les hauteurs", de "se retirer des bâtiments publics et ne pas intervenir dans le fonctionnement de l'administration locale", de "restituer les biens publics et les armes saisies", de "libérer les détenus civils et militaires, y compris les Saoudiens", et de "respecter la loi et la Constitution". Le gouvernement exigeait également que les rebelles s'engagent à ne pas attaquer le territoire saoudien. Ainsi, l'application du calendrier proposé doit "commencer par l'ouverture des axes routiers Harf Soufiane-Saada et Saada-Malahidh" dans la province de Saada, fief des rebelles, a



Les rebelles zaïdites.

indiqué le conseiller du président Saleh. Selon lui, "les (rebelles) houthis seront représentés dans les commissions" parlementaires, formées de membres de la Chambre des députés et du Majlis al-Choura (conseil consultatif). L'une des cinq commissions aura pour mission de collecter les armes, aux mains des rebelles, et une autre sera en charge des frontières nord et "elle inclura (des représentants de) l'Arabie saoudite", en guerre contre les rebelles yéménites depuis trois mois, a-t-il dit. Le chef rebelle avait annoncé, le 25 janvier, le retrait de ses troupes du sud de l'Arabie saoudite, entrée dans le conflit après la mort, le 3 novembre dernier, de l'un de ses gardes-frontières, tué par des rebelles infiltrés en territoire saoudien. Mais malgré les gestes des rebelles, les affrontements se sont poursuivis : au moins 28 personnes, dont 23 soldats, ont été tuées vendredi dans des affrontements avec la rébellion

chiite, a-t-on appris samedi de sources tribales et rebelles. Quinze des 23 soldats tués ont péri dans une embuscade sur la route reliant la province de Saada et la province voisine d'Al-Jawf, ont précisé à l'AFP des dignitaires tribaux. Les huit autres militaires, dont un officier, ont été tués dans des affrontements avec des partisans de la rébellion dans un quartier de la vieille ville de Saada, selon la rébellion. L'armée saoudienne a également lancé vendredi 12 raids aériens et tiré 219 obus sur des positions rebelles en territoire yéménite, près de la frontière commune, a indiqué samedi la rébellion dans un rapport mis en ligne. Des affrontements armés opposent, depuis 2004, et de façon sporadique l'armée yéménite aux rebelles zaïdites, issus d'une branche du chiisme. Ces affrontements ont déjà fait plusieurs milliers de morts et quelque 250 mille déplacés.

I. A.

TROIS JOURS APRÈS LE LANCEMENT DE SA FUSÉE SPATIALE

L'Iran inaugure deux sites de production de missiles

Le ministre iranien de la Défense Ahmad Vahidi a inauguré, hier, deux sites de production de missiles, trois jours seulement après le lancement d'une fusée spatiale, a rapporté la Télévision d'Etat. Le premier site produit un missile sol-air baptisé Qaem (ascension), capable de frapper des hélicoptères ennemis. Le second fabrique un missile anti-char appelé Toufan-5 (tempête). "Toufan-5 est un des missiles les plus avancés qui a deux têtes et peut détruire des chars et des véhicules blindés", a déclaré le général Vahidi. Il a ajouté que Qaem était "un missile capable d'atteindre des cibles

aériennes, en particulier des hélicoptères volant à basse altitude", a-t-il ajouté. Cette annonce intervient alors que l'Iran célèbre la "Décade de l'aube", qui doit culminer le 11 février, avec le 31^e anniversaire de la victoire de la Révolution islamique de 1979. L'Iran a lancé, mercredi, la fusée Kavoshgar-3, transportant pour la première fois des animaux vivants pour des expériences médicales. La capsule expérimentale, revenue sur terre, peu après le lancement de Kavoshgar, contenait des tortues, des vers de terre et un rat. Téhéran a également affirmé mercredi avoir mis au point un nouveau type de

missile sol-air capable de frapper les hélicoptères américains Apache. "Nos ennemis ne doivent pas s'imaginer que leurs hélicoptères Apache seraient aussi efficaces en cas d'agression contre l'Iran qu'ils le sont en Irak et en Afghanistan", a déclaré à l'agence Fars un responsable du corps des gardiens de la Révolution, le colonel Naser Arah-Begi. "Nous serions certainement en mesure de mettre fin au pouvoir de ces Apaches avec nos moyens", a-t-il ajouté sans donner de précisions sur la nature de ce nouveau missile.

PRÉSIDENTIELLE IVOIRIENNE

Fraudes manifestes sur la liste des votants

La justice ivoirienne a relevé dans son enquête visant la Commission électorale indépendante (CEI) des "fraudes manifestes" dans l'élaboration de la liste des votants, a annoncé vendredi une source judiciaire. "Il y a eu des fraudes manifestes", a déclaré à la presse cette source.

Les CD contenant un fichier litigieux créé en dehors des procédures normales "ont effectivement été utilisés dans des commis-

sions locales" de la CEI pour confectionner la liste, a-t-on précisé de même source. L'enquête avait été ouverte vers la mi-janvier sur instruction du ministre de l'Intérieur Désiré Tagro, un proche du président ivoirien

Laurent Gbagbo. La polémique sur la liste électorale a éclaté il y a environ un mois autour de la CEI, accusée de "fraude" sur la liste initiée par le camp présidentiel,

qui réclame la démission du chef de la CEI Robert Beugré Mambé lequel appartient à l'opposition.

Le scrutin présidentiel ivoirien est officiellement prévu pour fin février-début mars. Mais, prenant acte des dernières difficultés, le Conseil de sécurité de l'ONU a réclamé, la semaine dernière, la tenue de ce scrutin avant juin.

APS

UN ACCORD DANS L'AIR ENTRE MICROSOFT ET APPLE ?

Contre toute attente, les deux concurrents: Apple et Microsoft seraient en négociation depuis déjà des semaines pour remplacer "Google" par Bing comme moteur de recherche par défaut sur le télé-

phone multifonctions "iPhone". L'objectif de Microsoft est de gagner des parts de marché dans les moteurs de recherche. Depuis le lancement de Bing, il faut savoir que Microsoft essaye par tous les moyens

d'imposer son moteur de recherche face à l'emprise de Google. Dans le cas où ces discussions aboutissaient à un accord, Microsoft pourrait ainsi récupérer le trafic de millions d'utilisateurs de l'iPhone.

HWANG YEONG SIK, DIRECTEUR MARKETING DES PRODUITS GSM CHEZ LG ALGÉRIE

LG GRIMPE À 10% DE PARTS DE MARCHÉ EN 2009



MARCHÉ MONDIAL DES PC PORTABLES
RUDE CONCURRENCE ENTRE HP ET ACER AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2009



Page 13

NOKIA AFFICHE SON BILAN POUR FIN 2009



5% DE BAISSSE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET PROGRESSION DE 64% SUR LE BÉNÉFICE NET

NOKIA X6



UN MOBILE ORIENTÉ VERS LE DIVERTISSEMENT

Page 13

SAMSUNG GT-S8500 SERA DÉVOILÉ AU WMC PREMIER MOBILE INTÉGRANT LE BLUETOOTH 3.0



A l'occasion du World Mobile Congress (WMC), qui se tiendra du 15 au 17 février prochains, à Barcelone, Samsung saisira cet événement pour dévoiler son tout dernier bijou. Il s'agit du GT-S8500, le premier

mobile certifié Bluetooth 3.0. Après les mobiles 1.0 et 2.0, le Bluetooth 3.0 commence à faire son entrée dans les téléphones mobiles puisque le Bluetooth SIG (Special Interest Group) vient d'indiquer que le Samsung GT-S8500 implémentera une puce Bluetooth 3.0, ce qui en fera le premier mobile BT 3.0-ready ! Rappelons que la norme Bluetooth 3.0 a été officialisée en avril 2009, et devrait permettre une vitesse de transfert de l'ordre de 24 Mbps (3 Mo/s), soit 10 fois plus rapide que l'actuelle norme Bluetooth 2.1. Pour l'instant, aucune caractéristique technique n'a été dévoilée par le constructeur sauf que le GT-S8500 est



compatible GSM / GPRS / EDGE quadri-bande et doté d'un écran tactile OLED tactile 3.1 pouces et interface TouchWIZ. Il faut alors attendre deux semaines encore pour en connaître davantage sur ce nouveau terminal.

HWANG YEONG SIK, DIRECTEUR MARKETING DES PRODUITS GSM CHEZ LG ALGÉRIE À MOBILEALGERIE.COM

LG grimpe à 10% de parts de marché en 2009

Contrairement à la tendance générale du marché mondial de la téléphonie mobile, les ventes de LG en Algérie ont réalisé un score inattendu en 2009. Sa part de marché passe de 2,5% en 2008 à 10% en 2009, un résultat plus que positif. Pour 2010, LG compte se déployer dans le segment des mobiles tactiles à bas prix. Il compte aussi continuer son offensive dans le segment des téléphones "moyen gamme". M. Yeong Sik nous explique dans cet entretien, les raisons de ce succès et les ambitions pour 2010



ENTRETIEN RÉALISÉ PAR HAMID ABASSEN

Midi Libre : Comment se porte aujourd'hui le marché de la téléphonie mobile en Algérie et quelle est la place de LG dans ce marché ?

Hwang Yeong Sik : Le marché a considérablement diminué en 2009. Les trois marques principales qui occupent le marché local ont souffert, en l'occurrence Nokia, Samsung et LG. Comme vous avez pu le constater, comparativement à l'année 2008 où nous avons atteint une part de marché de 2,5%, la baisse qu'a connue le marché et les difficultés qu'ont connues les équipementiers (crise financière mondiale) ont finalement eu une influence moindre sur nos résultats. Nous avons pu progresser pour arriver à près de 10% de parts de marché à fin 2009, un résultat au-delà de nos attentes. En effet, nous avons fixé un objectif de 5%, mais au final nous avons pratiquement doublé cet objectif.

Je tiens par ailleurs à indiquer que les bons résultats obtenus cette année concernent principalement nos activités au deuxième semestre 2009. Le premier semestre était une période creuse pour nous sur les activités «GSM», nous avons relancé l'activité en juillet avec l'arrivée de notre nouveau distributeur «GTS» qui a coïncidé avec le lancement de sept nouveaux terminaux en Algérie. Je dirais que le bon résultat qu'on a enregistré revient à la qualité de travail de notre nouveau distributeur et au dynamisme de notre équipe de la division GSM.

LG Algérie a lancé sept nouveaux combinés en juillet dernier, pouvons-nous avoir un premier résultat des ventes sur les différents modèles ?

En termes de quantité, le KP105 occupe la quatrième position du marché. Comme vous l'aviez annoncé, en juillet nous avons lancé sept nouveaux modèles, le KP106 B a connu aussi un bon succès grâce à des ventes réalisées sous forme de pack en partenariat avec l'opérateur téléphonique ATM Mobilis. En 2008, la visibilité des modèles LG dans les boutiques de téléphonie mobile n'était pas au rendez-vous. Pour

améliorer cette visibilité, LG a orienté sa stratégie beaucoup plus vers l'aspect visuel des magasins pour rendre les modèles plus visibles. Dans le "moyen gamme", nous avons enregistré de belles ventes avec le KP500 Cookie qui connaît un franc succès au niveau mondial, mais aussi en Algérie.

Je dirais que l'année 2009 est une réussite pour LG Algérie. Nous avons pu occuper et investir le marché de la téléphonie mobile grâce à nos modèles "moyen gamme", une stratégie qui se poursuivra en 2010 où ce segment sera enrichi par l'arrivée d'autres modèles. Il faut dire aussi qu'en termes d'image, à l'exception de l'Algérie, LG est considérée comme la marque préférée et la plus en vue dans le monde entier. De ce fait, la première mission de LG en Algérie est d'essayer de construire une image de marque. On n'est pas là pour seulement vendre, mais aussi pour créer une image et une notoriété.

Le marché de la téléphonie mobile en Algérie s'oriente de plus en plus vers les téléphones tactiles à bas prix. Que propose LG pour ce segment ?

Je dirais que c'est un marché en pleine expansion en Algérie, LG Electronics est leader dans le monde en terme de technologie tactile, nous serons présents sur ce segment en 2010 en Algérie avec de nouveaux modèles à des prix compétitifs, très abordables par rapport à ceux proposés par la concurrence. Aujourd'hui, et suivant la tendance du marché qui s'oriente de plus en plus vers le tactile, LG Electronics développe une nouvelle technologie sur ce genre de téléphones. Elle mettra sur le marché mondial dans les mois à venir de nouveaux terminaux encore plus technologiques.



LG Arena et LG KP500 Cookie rencontrent un franc succès au niveau mondial, qu'en est-il pour ces deux mobiles en Algérie ?

Depuis son lancement en Algérie (Juillet 2009), le KP500 Cookie «Tactile» s'est vendu à plus de 5 mille exemplaires à



fin 2009, ce qui est un résultat très positif après seulement six mois de commercialisation. Il faut dire que son prix est très compétitif par rapport à son concurrent direct sur le marché local, et avec l'arrivée du Cookie 2 (courant deuxième trimestre 2010) à un prix plus intéressant, je pense qu'on réalisera de bons chiffres cette année sur ce modèle.

Pour ce qui est du LG Arena, je dirais que l'objectif n'est pas le même que celui du KP500 Cookie. Le Arena est un téléphone haut de gamme, il ne se vendra pas forcément en grande quantité, nous sommes dans une autre logique avec ce modèle, celle de présenter notre forte image pour ce qui est de la téléphonie mobile.

Y a-t-il une place dans la stratégie de développement de LG Algérie pour la commercialisation des accessoires de téléphonie mobile ?

Le commerce des accessoires en Algérie est difficile car le marché parallèle est très pesant sur ce segment, mais on prévoit néanmoins d'introduire en 2010 certains accessoires à l'instar des chargeurs. LG Electronics développe aujourd'hui des chargeurs qui fonctionnent à l'énergie solaire, ils seront eux aussi introduits en Algérie. Je dirais que la partie accessoire est aussi importante dans notre développement en Algérie, nous allons nous concentrer sur cette partie du business, un travail qui se fera en partenariat et en étroite collaboration avec notre partenaire «GTS».

«GTS» est le nouveau distributeur de LG Algérie depuis le mois de juillet dernier. Comment se développe la relation avec ce nouveau distributeur ? Allons-nous voir d'autres distributeurs à l'avenir ?

On a préféré aujourd'hui nous développer avec un seul distributeur. Nous avons débuté notre relation avec GTS depuis seulement six mois et je peux dire qu'elles sont excellentes. GTS dispose d'un bon réseau de distribution au niveau national, et si LG arrive à fournir un support assez conséquent pour GTS, je pense qu'il réalisera un bon business et il pourra à ce moment là gagner d'importantes parts de marché. On veut

réussir avec notre distributeur et on vise à atteindre les 20% de parts de marché sur les six premiers mois de l'année 2010.

Quel est le volume des ventes de LG en téléphonie mobile ?

La reprise de l'activité GSM en 2009 a réellement décollé en juillet lors du lancement des sept nouveaux combinés et de la présentation de notre nouveau distributeur. Je dirais que sur les six mois de notre activité, on a écoulé près de 100 mille téléphones portables LG sur l'ensemble de la gamme commercialisée dans nos contrées.

Comment se porte le volet service après-vente chez LG Algérie ?

L'année 2010 verra l'installation de notre propre service après-vente en Algérie. Trois centres de maintenance seront mis en service, au centre, à l'est et à l'ouest du pays. Par exemple, la partie Ouest sera chapeautée par le centre de maintenance qui sera implanté à Oran. La collecte des téléphones se fera dans chaque ville avant d'être transmis au centre de maintenance. Trois niveaux de réparation seront fixés pour chaque téléphone, une panne de niveau 1 sera réparée sur place tandis qu'à partir du niveau 2, les combinés seront acheminés au service central qui sera basé à Alger. En outre, et concernant les réparations les plus compliquées, nous allons transférer les terminaux vers le centre de maintenance à Dubaï, une procédure qui prendra du temps certes, mais nous nous engageons à dépanner nos clients en mettant à leur disposition des téléphones «Swap» durant toute la période qui durera la réparation.

Quelles seront les nouveautés attendues pour 2010 ?

Nous allons lancer un téléphone "moyen gamme" doté d'un service inédit, Social Network Service, (service de réseau social). LG Electronics est spécialisé dans ce genre de services, nous sommes en négociations avec l'opérateur historique ATM Mobilis pour un partenariat qui nous permettra d'introduire ce genre de combinés offrant ce service. Il faut dire que les jeunes Algériens sont des fervents d'Internet et plus particulièrement des sites communautaires et de rencontres. LG Algérie leur proposera des combinés adaptés et Mobilis leur permettra de se connecter, via la technologie Wifi partout où le réseau de l'opérateur est accessible.

LG Electronics dispose d'une gamme variée de téléphones mobiles offrant ce genre de service qui sera opérationnel seulement via le réseau d'un opérateur téléphonique. Nous attendons l'aboutissement des négociations avec Mobilis pour annoncer la commercialisation de ces combinés sous forme de pack.

Nous allons lancer beaucoup de combinés cette année. Je citerais, à titre d'exemple, le Cookie II qui coûtera moins de 14 mille dinars et le LG GX200, un terminal double SIM moyen gamme qui coûtera moins de 10 mille dinars.

BILAN DE NOKIA À FIN 2009

5% de baisse sur le chiffre d'affaires et une progression de 64% sur le bénéfice net



Le leader mondial de la téléphonie mobile, Nokia a publié, jeudi dernier, ses résultats financiers pour le quatrième trimestre 2009. Malgré la crise économique mondiale qui a frappé de plein fouet les constructeurs de téléphonie mobile, le groupe finlandais affiche un bénéfice en forte hausse, mais un chiffre d'affaires en baisse.

Au courant du dernier trimestre 2009, Nokia a fait état d'un bénéfice net en progression de 64% par rapport au quatrième trimestre 2008, soit 948 millions d'euros. Quant au chiffre d'affaires trimestriel, il a reculé de 5%, soit de 11,99 milliards d'euros.

Sur les trois derniers mois 2009, Nokia a écoulé quelques 127 millions de téléphones, à

un prix moyen de 63 euros, contre 113 millions d'unités vendues à 71 euros en moyenne au dernier trimestre de 2008. Concernant les smartphones, l'équipementier a vendu au quatrième trimestre 20,8 millions d'unités; dont 4,6 millions de Nseries et 6,1 million de Eseries, contre 15,1 millions à la même

période en 2008, et 16,4 millions au troisième trimestre.

Par ailleurs, Nokia estime que sa part de marché des téléphones mobiles a progressé au quatrième trimestre à 39% contre 37% en 2008. À ce sujet, Olli-Pekka Kallasuvo, P-dg de Nokia a indiqué : "Notre performance sur les smartphones, combinée au succès continu sur les marchés émergents, nous a permis d'augmenter les ventes de notre division Combinés&Services, tant sur le trimestre que sur l'année".

Enfin, pour 2010, le groupe finlandais anticipe une hausse de 10% en volumes du marché des terminaux mobiles et table sur une marge d'exploitation de 12% à 14%.

NOKIA X6

Un mobile orienté vers le divertissement

Nokia vient d'officialiser la sortie prochaine du Nokia X6. Un smartphone qui met l'accent sur le divertissement et le multimédia. Le leader mondial de la téléphonie mobile mise sur le multimédia en ce début d'année pour rattraper la perte accusée l'an dernier. Ce terminal devrait intéresser un large public constitué principalement d'adolescents. Le Nokia X6 est équipé d'un écran tactile capacitif, réagissant par effleurements. Pour le côté technique du smartphone baptisé X6, ce téléphone orienté multimédia, tournera sous Symbian S60 5.0.

Le Nokia X6 sera équipé d'un appareil photo 5 mégapixels, d'une optique Carl Zeiss et d'un double flash à LED. Il est également compa-



tible avec les réseaux haut débit mobile 3G+, le smartphone propose aussi un module A-GPS, une liaison sans fil Bluetooth stéréo mais aussi le Wifi.

De plus, il dispose d'une autonomie en lecture de musique de 35 heures et associe une mémoire interne de 16 Go à un écran 3,2 pouces au format

Caractéristiques techniques

- WCDMA 850 / 1900 / 2100+QB GSM, WCDMA 900 / 1900 / 2100 + Quadri-Bandes GSM
- Ecran tactile capacitif 3.2" 16:9
- Mémoire interne : 16 Go
- Appareil photo 5 Mpxels, optique Carl Zeiss, flash double LED
- Enregistrement vidéo
- Navigateur Full Web v7.0
- Processeur : 433,9 Mhz
- Services Ovi : Nokia Ovi Music, Ovi Store, Nokia Messaging, Ovi Maps, Ovi Share, Ovi Contacts, Ovi Files
- Connectivité : Bluetooth 2.0, USB, A-GPS, Wi-Fi, jack 3,5 mm
- Taille : 111 x 51 x 13,8 mm

MARCHÉ MONDIAL DES PC PORTABLES

Rude concurrence entre HP et Acer au quatrième trimestre 2009

Les équipementiers informatique semblent avoir repris le contrôle à la fin 2009. Les ventes établies au quatrième trimestre le démontrent. La crise qui a touché tous les industriels, constructeurs de téléphonie mobile et automobile, équipementiers informatiques fait partie désormais du passé. Ils ont pu, et grâce à des stratégies bien étudiées, dépasser cette crise. Selon des chiffres IDC, HP a bouclé 2009 en reprenant ses distances face à Acer sur le marché des PC portables. HP aurait écoulé 11,3 millions de Lap Top au dernier trimestre 2009, alors que Acer a vendu seulement



9,5 millions. Le quatrième trimestre de l'année écoulée a inversé les plateaux de la balance, et a creusé davantage l'écart entre les deux équipementiers. En effet, la même source affirme

également que c'est le "marché américain qui aurait départagé les deux concurrents, et ce de par les promotions apportées lors des fêtes de fin d'année". Pis encore HP a baissé le tarif d'un de ses modèles phares à moins de 300 dollars. De son côté, son concurrent taïwanais aurait souffert d'un tassement de la demande en ultra-portables et d'un marché des Netbooks arrivé à maturité. Pour 2010, l'américain table sur un volume global de 44 millions de portables écoulés, tandis qu'Acer devrait présenter de nouveaux modèles ultrafins et tenter de dépasser l'objectif de 40 millions d'unités.



à partir de **500** da
de rechargement, pendant 7 jours !



APPELS ET SMS
ILLIMITÉS

24H24

mobilis. et que chacun parle.



UN CENTRE DE DOCUMENTATION
BIENTÔT À BÉNI-ABBES (BECHAR)

700 ouvrages déjà acquis



Un centre de documentation et d'information, doté d'une bibliothèque, sera créé au premier semestre 2010 à Beni-Abbès (wilaya de Bechar), selon un responsable de la commune, initiatrice du projet. Un fonds documentaire de 700 ouvrages divers a d'ores et déjà été acquis, dans la perspective de la promotion et de l'encouragement de la lecture publique.

ROCK ALGÉRIEN

Djezma et Dzair en concert exceptionnel



Jeudi 11 février à 19h, rendez vous est fixé avec Djezma et Dzair à El Mouggar. Dzair est un groupe de rock algérien formée en 1998, alliant l'esprit rock soft à des textes en arabe dialectal. On ressent dans la musique du groupe Djezma un rock savoureusement épicé par des rythmes maghrébins où l'on est enivré par la chaleur des sonorités méditerranéennes. Terme tiré de l'arabe littéraire, Djezma désigne la botte, c'est le symbole de l'authenticité et de la noblesse du rock ainsi que de la simplicité d'un groupe qui a pour ambition de pousser loin son bonhomme de chemin.

P.-S : pour les 100 premiers billets vendus, cent T-shirts Djezma seront offerts (prévente au Little Sweet Home).

FUSION GNAWI-CHAÂBI

Avec les CastiGroove



Le Cinema El Abiaria, ex-Rex à El Biar jouxtant le centre commercial Ikosium, accueillera le 6 février à partir de 18 h Arwa7 ou dezou m3a les CastiGroove. Il est prévu ainsi un concert qui vous fera bouger, kiffer et apprécier la musique de ce groupe : une fusion entre plusieurs styles parfaitement réussie : entre gnawi, chaâbi et soul avec la voix harmonieuse de Nazim! Souvenez-vous de la sortie de leur premier album DZ m3ana, un très bel album, mais également une reprise très sensuelle du grand tube Roxanne.

ENSEIGNEMENT DE TAMAZIGHT

VERS LA CONFECTION D'UN DICTIONNAIRE

Il n'existe à l'heure actuelle aucun dictionnaire de tamazight ou de kabyle moderne mis à jour et vérifié, c'est à ce constat qu'est parvenu le Centre national pédagogique et linguistique pour l'enseignement de tamazight (CNPLET).

PAR LARBI GRAÏNE

Créé en 2003, le CNPLET, qui est rattaché au ministère de l'Éducation nationale, a pour mission d'élaborer la politique pédagogique et didactique pour l'enseignement de tamazight. Le seul dictionnaire du kabyle disponible selon le CNPLET est celui de J.-M. Dallet (Dictionnaire kabyle-français paru chez Selaf à Paris en 1982. Le CNPLET veut engager le débat sur la question en organisant en juin 2010 un Workshop international sur «La dictionnaire des langues de moindre diffusion : le cas du tamazight». Entre autres objectifs «réfléchir sur les méthodes et moyens pouvant aboutir à la mise en place et à disposition des chercheurs, des utilisateurs et des secteurs concernés d'une grande base de données lexicales et d'expressions numérisable susceptible d'être développée ultérieurement sous la forme de dictionnaires, électroniques ou non, spécialisés par thèmes et par niveau». Autrement dit élaborer des dictionnaires qui collecteraient le plus largement possible le lexique en usage dans les zones berbérophones. Mais il s'agira aussi d'assurer «l'apprêtement de ces cor-



pus à un traitement automatique se situant à l'intersection des préoccupations de l'informaticien et du linguiste»

Dans le compte-rendu qu'il donne du dictionnaire de 1.052 pages de Dallet, Salem Chaker, professeur de berbère à l'Inalco et directeur du Centre de recherche berbère affilié à cette même institution estime l'ouvrage «imposant». Celui-ci en effet renferme environ 11 mille termes différents, regroupés autour de 6 mille racines. Mais il déplore lui aussi «l'ampleur du désert lexicographique berbère», lequel ajoute-t-il «apparaîtra encore avec plus d'acuité si l'on précise que Dallet ne porte que sur une petite région de la Grande Kabylie» et de préciser «dès que l'on sort du canton étudié, d'autres termes apparaissent, même dans le vocabulaire fondamental, des acceptions changent..., et ceci dans des régions très voisines. La diversité lexicale, est a fortiori encore plus marquée pour les zones plus éloignées de la Kabylie». Le CNPLET donc rejoint l'appréciation de Chaker en regrettant le fait que Dallet ne soit pas «valable au-delà d'un seul parler, d'un seul village comme celui des Aït Menguelat fut-il d'une très grande densité démographique». «Toute entreprise de normalisation, à quelque niveau que cela soit, exige pourtant la fabrication d'un tel outil indispensable à toute standardisation» soutient le CNPLET et de regretter «l'école, grand consommateur de dictionnaires et de grammaires scolaires, est concernée puisque cette langue y est enseignée sans qu'aucun outil dictionnaire ne soit mis à la disposition de l'élève berbérophone ou arabophone».

L.G.

GESTION DE L'IMAGE DU LEADER

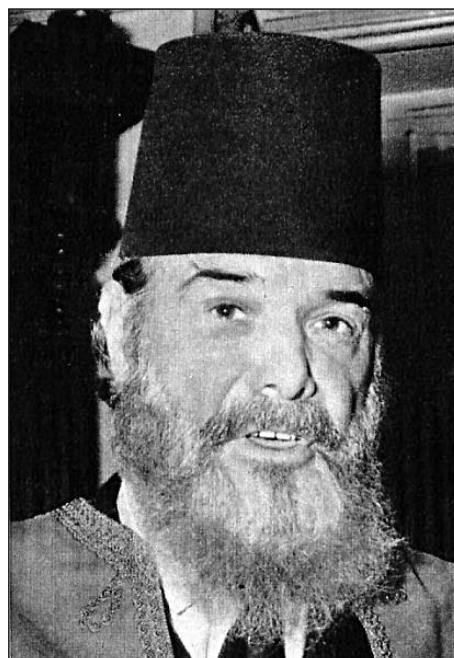
Le «physique» de Messali Hadj décortiqué

L'universitaire et historien Omar Carlier a proposé, vendredi soir, au Centre culturel algérien de Paris, une approche inédite pour évoquer la personnalité de Messali El-Hadj, non par le biais de son parcours politique, mais à travers l'image qu'il s'est donnée, sa gestuelle, sa tenue vestimentaire et son corps.

Ce spécialiste du Mouvement nationaliste algérien et de Messali El-Hadj vient de publier un ouvrage intitulé *Le corps du leader : construction et représentation dans les pays du Sud*.

Pour lui, Messali El-Hadj, fondateur du premier parti nationaliste et anticolonial algérien, doit son renom non seulement aux idées révolutionnaires qu'il défendait, mais également à son charisme qui permet à son pouvoir «de s'exprimer, de se donner à voir, à se mettre en scène et son action est théâtrale, cérémonielle, protocolaire et se soutient de l'émotion autant que de la raison».

Dans cette conférence intitulée «Messali El-Hadj, le corps, la voix, le geste», Omar Carlier, qui a enseigné à l'université d'Oran avant de rejoindre l'université Paris VII où il est professeur d'histoire contemporaine, a souligné que son premier travail sur Messali El-Hadj a été un article publié en 1972 à Alger et



consacré à l'ENA, avant d'approfondir ses recherches dans le cadre d'un DEA puis d'une thèse de doctorat.

Ses recherches se sont basées sur trois disciplines scientifiques, à savoir l'Histoire, la sociologie politique et l'anthropologie. «La combinaison de ces trois disciplines permettent d'investir des pistes

de recherches inédites», a-t-il expliqué à son auditoire.

Photos d'archives à l'appui, le conférencier a montré comment le fondateur de l'ENA et du PPA «a fait ressource de son corps, par la voix, les gestes, les vêtements et construit son personnage d'homme public avec une efficacité remarquable, au cours des 30 années d'une trajectoire militante qui donne à voir la métamorphose d'un jeune émigré autodidacte en un tribun de la plèbe parvenu au premier rang de son peuple».

Omar Carlier a expliqué, par le biais de documents iconographiques, comment le «look» de ce leader a évolué pour atteindre son «sumum» lors du meeting au stade municipal d'Alger, en 1936. «Messali a fait ce jour-là une véritable performance vestimentaire, gestuelle, lexicale, politique et physique pour s'imposer en un véritable tribun», a-t-il indiqué.

Messali se servait de tous les éléments pour s'affirmer et s'imposer en tant que leader. «A son retour de Brazzaville où il a été exilé, Messali, juste à sa sortie du port d'Alger, se rendit directement à la Casbah pour acheter une chéchia, comme pour souligner son algérianité et son attachement à sa culture et à son peuple», a noté le conférencier.

FRÉQUENTS PARTICULIÈREMENT CHEZ LES ENFANTS

Les parasites intestinaux

C'est une pathologie fréquente surtout chez les enfants. Elle est souvent responsable de prurit (démangeaisons) anal. Les parasites les plus fréquents sont les oxyures, les taenias, les ascaris.

Les oxyures

Ce sont des petits vers présents dans l'intestin et qui donnent l'oxyurose.

Ils sont très fréquents chez les enfants, dans la fratrie, dans les crèches, à l'école.

La contamination est alimentaire. Elle est aussi féco-orale.

Les œufs présents sur les aliments, sur les mains... pénètrent dans le tube digestif d'un enfant et se transforment en larves puis en vers adultes qui pondent à leur tour. Les femelles migrent vers l'anus.

Des œufs sont éliminés dans les selles. Ils peuvent survivre sur les vêtements, dans les draps, sur le sol, sur les mains, sous les ongles.

Ces enfants contaminés présentent un prurit anal surtout le soir et la nuit. Ils peuvent être irritables, avoir un sommeil agité.

De minuscules vers visibles à l'œil nu sont présents au bord de l'anus et entraînent des démangeaisons. Les enfants se grattent, des œufs se mettent sous les ongles, s'ils mettent les mains à la bouche, ils s'auto-infestent.

Des lésions de grattage peuvent se voir au niveau de l'anus ; chez la petite fille, il peut apparaître une infection de la vulve voire du vagin. Les récidives sont fréquentes.

Il faut couper les ongles des enfants assez courts, leur apprendre à se brosser les ongles, leur donner l'habitude de se



laver les mains avant les repas.

Le traitement par vermifuge est radical mais il faut le répéter au bout de 15 jours pour éliminer les derniers parasites qui se seront développés.

Les ascaris

L'ascaridiose est relativement rare, une personne peut être contaminée en mangeant des légumes qui contiennent des œufs de ces vers qui s'appellent des nématodes.

Les vers qui se développent dans le tube digestif migrent vers les poumons puis remontent dans les bronches et repassent dans le tube digestif.

Les signes cliniques sont parfois des signes pulmonaires avec une toux et de la fièvre. Le plus souvent ce sont des troubles digestifs avec des douleurs abdominales, des nausées, une perte de l'appétit. Le traitement prescrit est un vermifuge, très efficace.

Les autres parasitoses

D'autres parasitoses telles que la lambliaze ou la trychocéphalose sont dues à l'ingestion de kystes ou d'œufs de vers qui sont présents dans l'eau souillée ou sur des crudités mal lavées essentiellement dans les pays en voie de développement.

Parfois il n'y a aucun symptôme, parfois c'est la présence de troubles digestifs: troubles de l'appétit, nausées, diarrhée chronique, douleurs abdominales, léger amaigrissement...au retour d'un voyage dans un pays à risque qui font suspecter une parasitose.

Le diagnostic est fait par l'examen parasitologique des selles en mettant en évidence la présence d'œufs ou de kystes typiques d'une parasitose.

Le traitement par des vermifuges aurait raison de ces maladies.

La prévention est essentielle et repose sur une hygiène corporelle et alimentaire

stricte si l'on se rend dans des pays à risque.

A retenir

Certaines parasitoses sont assez fréquentes, c'est le cas de l'oxyurose en particulier chez les jeunes enfants et il faut y penser face à un enfant qui présente des démangeaisons anales. Un traitement par des vermifuges sera efficace, mais il faudra le recommencer 15 jours après ; il faut penser à couper les ongles des enfants courts, leur apprendre à bien se laver les mains, en particulier avant de manger. Le taenia ou ver solitaire est rare aujourd'hui grâce aux contrôles vétérinaires dans les abattoirs ; par contre il faut veiller à ce que la viande de porc ou de bœuf soit bien cuite dans les pays à risque. Des parasites vivent aussi sur les légumes et dans l'eau souillée. Dans les pays en voie de développement, il faut éviter de consommer des légumes et fruits crus non épluchés.

PALUDISME

Test efficace d'un vaccin antipaludique



Des chercheurs ont développé un nouveau vaccin contre le paludisme "sans risque et efficace", qu'ils ont testé dans un petit essai clinique conduit au Mali, rapportent jeudi des médias.

Une équipe internationale de médecins a essayé le vaccin sur des enfants choisis au hasard, âgés de un à six ans, dans une zone rurale du pays. Certains de ces enfants ont reçu une ou trois doses du vaccin, alors que d'autres ont été seulement vaccinés avec un vaccin antirabique.

Selon cet essai clinique, dirigé par des chercheurs de la faculté de médecine de l'université du Maryland (Etats-Unis), la triple dose de vaccin antipaludique a été estimée sans danger, bien tolérée et a provoqué une très forte réponse immunitaire qui a duré au moins un an.

Après ce premier essai clinique (phase 1), qualifié de succès, la même équipe internationale et des chercheurs européens ont décidé de le tester sur un groupe élargie de 400 enfants maliens.

Le vaccin est basé sur une seule souche du parasite plasmodium, responsable de la forme la plus fréquente et la plus mortelle du paludisme. Le parasite est transmis par la piqûre de moustiques anophèles qui en sont porteurs.

Plus d'un million de personnes meurent chaque année dans le monde des suites du paludisme. La majorité d'entre elles est constituée d'enfants de moins de cinq ans et de femmes enceintes. La plupart des cas sont enregistrées en Afrique subsaharienne où un enfant meurt toutes les 30 secondes du paludisme.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BOU-ARRERIDJ
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 01 du décret présidentiel n°02-250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel n°03-301 du 11 septembre 2003 modifié et complété par le décret présidentiel n°08-338 du 26 octobre 2008 portant réglementation des marchés publics la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj lance un avis d'appel d'offre ouvert pour :

Acquisition de deux incinérateurs Intitulé de l'opération : Acquisition de deux incinérateurs

Les sociétés importatrices ou commerçantes de gros dans les domaines de l'objet de l'appel d'offres intéressées par le présent avis peuvent participer et retirer les cahiers des charges auprès de la direction de la santé et de la population **sise rue Frantz Fanon Bordj Bou-Arréridj.**
Les offres accompagnées des pièces réglementaires et tous les documents conformément à l'article 04 du cahier des charges **"offre technique"** doivent contenir les pièces suivantes :

1 Offre technique :

- Cahier des charges offre technique rempli signé et cacheté
- Déclaration à souscrire remplie signée et cachetée
- Copie du registre du commerce
- Copie de l'agrément délivré par MSPRH
- Copie du casier judiciaire
- Copie de l'extrait de rôle
- Certificats des mises à jour (CASNOS-CNAS)
- Références professionnels (les certificats de bonne exécution les recapes des marchés et contrats, les devis quantitatifs et estimatifs avec PV de réception définitifs)
- Copie de la carte fiscale

- Copie du certificat d'inscription au niveau services des impôts et (NIS)
- Engagement solidaire (entre le fabricant et le soumissionnaire)
- Catalogues et prospectus avec fiche technique détaillée anonyme
- Statut de la société légalisé
- Qualification de la société (fabricant, représentant exclusif, grossiste, détaillant)
- Bilans fiscaux des 03 dernières années visés par les services des impôts
- Relevé du compte bancaire
- Attestation de dépôt des comptes sociaux

2 Offre financière :

- Cahier des charges offre financière rempli, signé et cacheté
- Lettre de soumission remplie, signée et cachetée
- Cahier des clauses administratives générales (CCAG)
- Bordereau des prix unitaires rempli, signé et cacheté (les prix unitaires en HT en chiffres et en lettres)
- Devis quantitatif et estimatif (prix unitaires en HT) rempli , signé et cacheté

Doivent être déposées sous double enveloppe et ne doivent comporter que la mention suivante :

Soumission / à ne pas ouvrir avis d'appel d'offres national

Projet : Acquisition de deux incinérateurs

A M. le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj

La date de dépôt des offres est fixée à la date du 01 mars 2010 avant 13:30 minutes.

L'ouverture des plis se déroulera en séance plénière au siège de la direction de la santé et de la population de Bordj Bou-Arréridj le jour de dépôt des offres à 14:00 heures.

Les sociétés peuvent participer dans un seul lot ou plusieurs lots.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Midi Libre N° 885 Dimanche 7 février 2010 - ANEP 796 328

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE M'SILA
DIRECTION DU LOGEMENT ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS

CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE PORTANT MAÎTRISE D'ŒUVRE DES PROJETS : CEM BASE 06 À SIDI HADJRES CEM BASE 05 À KHOBANA

Conformément au décret présidentiel n°02/250 du 24/07/2002 modifié et complété par le décret présidentiel n°08/338 du 26/10/2008 portant réglementation des marchés publics. La direction du logement et des équipements publics de la wilaya de M'sila lance un concours national d'architecture portant maîtrise d'œuvres des projets :

CEM base 06 à Sidi Hadjres CEM base 05 à Khobana

Les bureaux d'études et les architectes agréés intéressés peuvent retirer les cahiers des charges auprès du siège de la direction du logement et des équipements publics de la wilaya de M'sila —route Hammam El Dhalaa M'sila.

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées dans une enveloppe fermée et anonyme contenant les pièces précisées ci-dessous conformément à (l'article 11) du cahier des charges et ne portant que la mention suivante :

**Concours national d'architecture n°..... portant maîtrise d'œuvre
CEM base A.....
(A ne pas ouvrir)**

**Adressé à M. le directeur du logement et des équipements publics
de la wilaya de M'sila**

Documents constitutifs de l'offre :

1-L'offre architecturale :

Les documents graphiques dictés à l'article (10-1) du cahier des charges

2-L'offre technique :

- L'offre technique doit comporter les documents administratifs :
- Le cahier des charges signé, portant la mention «lu et approuvé»

- La déclaration à souscrire "lue et approuvée et datée"
- L'agrément (inscription) au tableau national des architectes)
- Statut pour personnes morales
- Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les personnes morales
- Mise à jour jusqu'au 31/12/2009 délivrée par le CLOA
- Extrait du casier judiciaire du soumissionnaire n°03 original (moins de 03 mois)
- Une copie conforme des attestations de mises à jour (CNAS et CASNOS)
- Une copie conforme de l'extrait de rôles de moins de 03 mois
- Un document englobant : toutes les pièces prouvant que le soumissionnaire a toutes les qualifications requises pour mener à bien son projet, notamment :

-Références professionnelles relatives aux études et suivis des projets similaires (réceptionnés ou en cours de réalisation) délivrées par les maîtres d'ouvrage durant les 03 dernières années.

Les moyens humains et matériels :

- La liste nominative du personnel notariée accompagnée des attestations et diplômes ainsi l'attestation d'affiliation au CNAS
- Les moyens matériels à mettre en place pour le projet (listes + justification)

3 l'offre financière :

L'offre financière doit comporter la proposition du projet de contrat de maîtrise d'œuvre signé, portant la mention "lu et approuvé" contenant la soumission datée et signée, selon le modèle fourni en annexe du projet de contrat.

La date de dépôt des offres est fixée le 22/02/2010 avant 14:00h.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis techniques et financières qui aura lieu le 22/02/2010 jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14:30h au siège de la direction du logement et des équipements publics DLEP de M'sila salle de réunion.

Midi Libre N° 885 Dimanche 7 février 2010 - ANEP 796 336

Cuisine

Flan aux courgettes et au thon



Ingrédients :
1 kg de courgettes
3 œufs
200 g de thon
50 cl de crème fraîche
100 g de fromage râpé
100 g de persil haché
2 tranches de pain de mie trempées dans du lait

Préparation :
Couper les courgettes en tronçons après les avoir lavés, les faire revenir 5 minutes à la poêle, ajouter le thon et mixer. Puis ajouter les œufs, la crème fraîche et le pain de mie, mixer. Y ajouter sel, poivre, persil et le fromage râpé et mixer de nouveau.
Mettre au four à 175° au bain marie pendant 45 minutes.
Attendre que le flan aux courgettes soit froid pour démouler. Servir avec rondelles de tomates, œufs cuits durs et mayonnaise.
Note : Se conserve plusieurs jours au réfrigérateur.

Soufflé à la confiture



Ingrédients :
3 blancs d'œufs
1 pot de confiture au choix
Un peu de beurre

Préparation :
Faire chauffer le four à 200°C. (Thermostat 5/6). Battre les blancs d'œufs en neige ferme. Faire chauffer la confiture pour la liquéfier. La verser sur les blancs d'œufs que vous incorporer doucement en soulevant de bas en haut à l'aide d'une cuiller en bois. Le mélange doit devenir homogène. Verser la pâte dans des moules à soufflé (des petits ramequins) bien beurrés. Cuire 30 minutes au four.

LA POMME

Un fruit possédant plusieurs vertus

La pomme, parée de nombreuses vertus, est le fruit le plus consommé. Le pommier est l'arbre fruitier le plus cultivé. On récolte environ 64 millions de tonnes de pommes dans le monde.

Bien les choisir :
Les pommes sont normalisées en quatre catégories, selon leur taille.
Une peau lisse, sans meurtrissures et un pédoncule bien vert signent la qualité d'une pomme. Mais, en hiver, elle peut être un peu fripée.
Les pommes se gardent à l'air quand il ne fait pas trop chaud ou dans le tiroir à légumes du réfrigérateur.

Nutrition :
La pomme, symbole du péché, a été si bien réhabilitée par le corps médical qu'elle est devenue un fruit quasiment miraculeux, justifiant le dicton : "Une pomme par jour éloigne le médecin."
La consommation de trois pommes par jour peut abaisser un taux de cholestérol sanguin un peu trop élevé. Mais, en aucun cas, la pomme ne peut remplacer un médicament hypocholestérolémiant quand celui-ci est nécessaire.
La pomme a également une action régulatrice sur la glycémie. Elle est aussi bénéfique pour l'appareil respiratoire.



La pomme a une action bénéfique sur l'appareil digestif en régularisant le transit intestinal. En compote, elle est doucement laxative, crue et râpée, elle combat la diarrhée. Ceci grâce à ses fibres =: 2% quand elle est épluchée, 3% quand elle ne l'est pas.
Consommation :
Consommée le soir, la pomme aurait des propriétés calmantes. Mais ceci n'a jamais été vérifié par aucune étude scientifique. Cette propriété reste pour le moment à l'état de croyance.
En revanche, la pomme est un excellent coupe-faim. Elle comble très bien un petit creux avec seulement 50 calories aux 100 g mais 11 à 12 % de glucides et des fibres.

Valeur nutritionnelle de la pomme :
Pour 100 g de pomme : 51 Calories
Eau : 85 g. Protéines : 0,3 g. Glucides : 11,7 g. Lipides : 0,3 g. Fibres : 2 à 3 g. Potassium : 120 mg. Magnésium : 4 mg. Phosphore : 9 mg. Calcium : 5 mg. Fer : 0,2 mg. Vitamine B 1 : 0 mg. Vitamine B 2 : 0 mg. Vitamine B 6 : 0 mg. Vitamine C : 5 mg. Vitamine E : 0,5 mg.

A savoir :
Les pommes abîmées ne doivent pas être consommées, même cuites : une substance toxique se développe sur les moisissures, même si c'est à hautes doses, elle peut néanmoins susciter une allergie.

CONSEILS PRATIQUES

Comment entretenir vos baskets ?

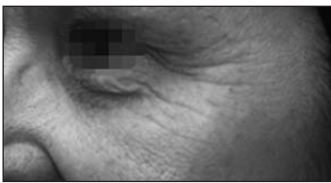


Que ce soit pour des petites sorties, pour faire du sport ou tout simplement pour un usage quotidien, vos paires de baskets peuvent faire l'affaire. Si vous ne voulez pas qu'elles s'usent un peu trop vite, entretenez-les comme il se doit. Voici les étapes à suivre.
- Pour laver vos baskets, rien de tel qu'une éponge gratante humide. N'utilisez pas autre chose, seule cette éponge se révélera votre meilleure alliée. Frottez minutieusement, pas trop fort ni trop mollement.
- Pour cirer les zones en

cuir de vos baskets, utilisez un cirage de coloris adéquat ou encore un cirage incolore. Vous pouvez également les passer au blanc à chaussures.
- Si les croûtes et l'épaississement du cuir de vos baskets sont dus à un excès de cirage blanc, frottez-le avec un tampon humecté de benzine. Equipez-vous de gants et ne fumez pas dans la pièce aérée.
Pour les désodoriser, placez-y un papier absorbant imprégné d'eau de Cologne. Laissez toute la nuit. D'un autre côté, vous pouvez aussi saupoudrer de talc à l'intérieur.

Astuces

Atténuer les rides des yeux :



Choisissez une couleur plus claire que le fond de teint pour «regonfler» les rides. A l'aide d'un crayon anticernes, retracez le sillon de la ride et estompez en tapotant légèrement avec le doigt.

Comment appliquer l'eyeliner ?



Levez le menton, face à votre miroir, les yeux s'inclinent et ne bougent plus. Appliquez l'eyeliner au ras des cils.

Pour faire "briller" les yeux :



Pour une occasion particulière, si vous souhaitez "faire briller" et blanchir le blanc de votre œil, vous pouvez mettre quelques gouttes de collyres dans les yeux.

Camoufler la fatigue :



Si vous êtes fatiguée, évitez de maquiller avec du mascara vos cils inférieurs.

KARATÉ

26^E ÉDITION DU CHAMPIONNAT NATIONAL DE KARATÉ KUMITÉ

LES ALGÉROIS RAFLENT LA MISE

Le championnat national de karaté Kumité seniors hommes et dames a pris fin vendredi tard dans la soirée. La 26e édition de cette manifestation sportive nationale qui a été organisée à la coupole Mohamed-Boudiaf à Alger par la Fédération algérienne a enregistré, cette fois-ci, une participation record de plus 400 athlètes venus de différentes régions du pays.

PAR MOURAD SALHI

Sans aucune surprise, la prometteuse Dihiya Chikhi du club CA Feriha de Tizi Ouzou a remporté la première finale des moins de 55kg devant son vis-à-vis Zaghia Linda sociétaire du club ASSN-Alger qui s'est contentée de la deuxième place, alors que Nora Chafa du club CRBC Alger Djabali Hanane du club ASSN Alger ont terminé la compétition les deux à la troisième place, selon la nouvelle loi du karaté. L'athlète Chikhi Dihiya était très confiante de l'emporter malgré le haut niveau lors de la deuxième journée mais son souhait, selon sa déclaration faite à notre journal juste avant sa finale, reste une place dans l'équipe nationale.

La catégorie des moins 55kg n'a connu aucune surprise puisque ce sont les internationaux qui raflent la mise. Ilhem Eldjou du club MRKCL Mila n'a laissé aucune chance à son adversaire du jour, Zahira Abdelkader, du CRBC Alger qui s'est contentée finalement de la deuxième place, la troisième place est revenue aux athlètes Hakima Hamou du CA Feriha de



Les karatékas d'Alger ont décroché la timbale.

Tizi Ouzou et karima Benzina de ASSN Alger. Après sa défaite, la joueuse de Tizi Ouzou qu'on a rencontrée juste après son combat a déclaré que « j'ai perdu mon combat bêtement, j'aurais pu faire mieux mais... » Le niveau de ce championnat national, ajoute Hakima Hamou, « est beaucoup élevé par rapport aux précédentes éditions ».

Concernant les messieurs, chez les moins de 60kg, c'est l'international Bouamria Abd El Krim du club ASSN Alger qui a remporté la finale devant son camarade du même club Taleb Mohamed. Au moment où l'autre athlète Hamidi Hamza du même club ASSN Alger remporte l'or des moins de 67kg face à son voisin Boulif Hichem du IRCH Alger. Chez les 84kg, c'est aussi l'international Missipssa Hamadini du CRBC Alger qui a arraché l'or devant Hamza Aounellah de ASSN Alger.

En matière des résultats de la deuxième journée, ce sont pratiquement les athlètes des clubs d'Alger qui ont raflé la mise, suivis par les karatékas de Tizi Ouzou.

Par ailleurs, la première journée qui s'est disputée jeudi a été elle aussi dominée par les karatékas d'Alger. Chez les -61kg c'est Nesrine Kerar du club ASSN d'Alger qui a remporté sa finale devant Fatma Zohra Chibaoui du même club. Alors que Adila Guezouli du club CRB Cheraga d'Alger a remporté la première place des moins de 68kg face à Touati Farida du club WEBSM Alger.

La compétition, rappelons-le, s'est étalée sur deux journées les quatre et cinq février. Plus de 400 athlètes ont pris part à ce rendez-vous national, dont dix-huit 18 karatékas évoluant en sélection nationale ce qui a rehaussé le niveau du championnat et permettra ensuite d'évaluer le niveau des sportifs nationaux.

La majorité des entraîneurs sont unanimes à dire que le niveau de cette édition du championnat national s'est amélioré par rapport aux précédentes éditions. Cela résume, selon le président de la FAK, le grand travail effectué par cette instance nationale depuis le début de la saison, y compris celui des entraîneurs.

Cette manifestation a été organisée, rappelons-le, dans 10 catégories de poids dont 5 hommes et 5 dames.

La première journée de jeudi a été consacrée aux catégories -61 kg, -68 kg et +68 kg pour les dames et -75 kg et -84 kg pour les hommes.

Plusieurs arbitres nationaux et internationaux ont été présents lors de ce rendez-vous national.

Côté organisation, les présents rencontrés sur place sont unanimes à dire que la compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions. Le même avis est partagé d'ailleurs par quelques athlètes de différentes régions.

M. S.

RÉSULTATS DE LA SECONDE ET DERNIÈRE JOURNÉE :

Dames:

(-50kg):

1. Chikhi Dihiya-CA Feriha-Tizi Ouzou
2. Zaghia Linda-ASSN-Alger
3. Chafa Nora-CRBC-Alger
- Djabali Hanae-ASSN-Alger

(-55kg):

1. Eldjou Ilhem-MRKCL-Mila
2. Abdelkader zahira-CRBC-Alger
3. Hamou Hakima-CA Feriha-Tizi Ouzou
- Benzina karima-ASSN-Alger

Hommes:

(-60kg):

1. Bouamria Abd El Krim-ASSN-Alger
2. Taleb Mohamed-ASSN-Alger
3. Messiad Zohir-CRBC-Alger
- Boulssane Amar-CRBC-Alger

(-67kg):

1. Hamidi Hamza-ASSN-Alger
2. Boulif Hichem-IRCH-Alger
3. Haloune Housselm-CRBC-Alger
- Boukfoussa Younes-JS Barika-Batna

(+84kg):

1. Hamadini Missipssa-CRBC-Alger
2. Aounellah Hamza-ASSN-Alger
3. Moulahoum Zoubir-Bouira
- Merzoug Ahmed-OCA-Alger.

HANDBALL

CAN 2010 EN ÉGYPTE

LES VERTS VEULENT REPRENDRE LEUR LEADERSHIP

Cinq jours seulement nous séparent du début du championnat d'Afrique des nations version égyptienne. Les hommes de Salah Bouchekriou veulent coûte que coûte reprendre leur place d'antan, cette fois-ci au Caire. La sélection algérienne messieurs, rappelle-t-on, s'est classée à la troisième place lors de la précédente édition 2008. Les Algériens se déplaceront au Caire avec le secret espoir de détrôner les champions en titre.

La sélection algérienne a longtemps dominé cette compétition africaine. À son palmarès, le sept algérien a été sacré six fois consécutivement champion d'Afrique avant de céder ce trophée à d'autres sélections suite au moment de flottement qu'a connu la petite balle algérienne pendant quelques années; c'est ce qui a permis aux sélections égyptienne et tunisienne de se positionner par la suite. La première consécration algérienne remonte à 1981 lors de l'édition qui a été

organisé en Tunisie. Deux ans plus après, la sélection algérienne a été sacré champion d'Afrique des nations au Caire au détriment du Congo.

Le premier adversaire de cette sélection algérienne lors de cette 19e édition qui se tiendra du 11 au 21 février au Caire, sera la côte d'ivoire qui a été battue par les verts lors de l'édition de l'Angola 1985, ce qui a valu un troisième trophée consécutif à l'Algérie.

Les Fennecs de la petite balle partent au Caire avec un seul objectif : récupérer sa position de leader du continent. Ensuite, l'Algérie a remporté celle organisée par le Maroc en 1987. Deux années plus tard, en 1989, l'année où l'Algérie a abrité cette manifestation continentale, les handballeurs algériens n'ont pas cédé leur bien en remportant cette édition au détriment des Egyptiens. Ensuite la sélection algérienne rate le podium trois fois, mais elle joue toujours les trois pre-

mières places. Le dernier titre arraché par les algériens le fut lors de la 12e édition organisée par le Bénin; le sept algérien a remporté le titre aux dépens de la Tunisie.

La côte d'ivoire, premier adversaire de l'Algérie pour cette édition, n'a jamais joué les premières places, sa meilleure performance étant la cinquième place. Le handball ivoirien a connu des années sabbatiques, cette édition du Caire sera l'occasion d'améliorer sa position au classement africain.

De son côté, notre équipe qui jouit d'une relative expérience, devrait profiter de cette belle opportunité pour entamer la compétition comme il se doit.

Après plusieurs mois de regroupement et de stages précompétitifs effectués à l'étranger, les handballeurs algériens ont regagné le pays pour un regroupement qui débutera aujourd'hui à Alger afin d'effectuer les dernières retouches avant de

prendre le départ vers le Caire le 10 du mois courant pour affronter la Côte d'Ivoire le lendemain.

Concernant l'effectif, l'entraîneur national n'a pas effectué de changements mis à part les joueurs internationaux retenus pour la même occasion. Berriah Abderrahim, de l'ES Sahel, Labane Tahar, Hammad Abderazak et Yahia Sid Ali, les trois joueurs qui évoluent à Aix en Provence, club de division deux de France, Soudani Rabah de R.S Saint Cyr Tourain Handball de division deux de France, Boulif Sassi qui joue à Istres en France et enfin Filah Belkacem du club de Paris Handball de la première division. Sinon, le reste du groupe est composé des handballeurs qui évoluent en championnat national.

La sélection algérienne hommes figure, rappelle-t-on, dans le groupe C, qui comprend également le Maroc, la Côte d'Ivoire et le Congo.

M. S.

FOOTBALL - CHAMPIONNAT NATIONAL DE DIVISION I (21E JOURNÉE)

RETOUR REMARQUÉ DE L'ENTENTE DE SÉTIF

L'Entente de Sétif a marqué son retour dans la compétition nationale par une victoire méritée face aux Tuniques rouges de l'USM Annaba.

PAR ABDELHALIM BENYELLES

Les protégés de Zekri, longtemps absents en championnat national, ont dominé de bout en bout les débats. Si la première mi-temps a été marquée par une nette domination des Noir et Blanc, ce n'est toutefois qu'au début du second half que les protégés de Nouredine Zekri ont trouvé le chemin des filets grâce au meneur de jeu Hadj Aïssa à la 52'. Cela au moment où concrétisera une infiltration spectaculaire de Metref, entamée à partir du milieu du terrain, il se positionne dans la surface et dans des conditions idéales ne laisse aucune chance au portier visiteur. Mais avant cette



L'entente de retour : qui arrêtera les aigles des hauts plateaux?

action, c'est le jeune Bouderbail nouvellement incorporé dans l'attaque sétifienne qui s'illustre en participant à plusieurs mouvements offensifs des locaux Dès la première minute, il sert son compère Hocine Metref qui faillit tromper la vigilance de Ouadah si ce n'est l'intervention du défenseur Benchergui. A la 16' Hemani, dans des conditions similaires a été

stoppé par Zazou. A la 20' c'est Djediat qui hérite de l'action la plus nette de scorer, suite à un joli mouvement offensif de Hemani et de Mekhelfa. L'action qui mérite aussi d'être signalée est celle enregistrée à la 42' lorsque Hemani, héritant d'un centre millimétré de Rahou, crut au but en reprenant de la tête le cuir mais c'était sans compter sur le brio du gardien annabi

Ouadhah qui annihila la tentative.

En seconde mi-temps, l'Entente abordera les débats sur le même rythme, et après avoir inscrit le premier but faillit aggraver la marque par le buteur du jour à la 87', Hadj Aïssa bien servi par Delhoum, mais au moment d'armer son tir il perd l'équilibre. Entre-temps la lutte se fera féroce dans le milieu du terrain, car les visiteurs voulaient accaparer la zone stratégique du jeu et lancer en attaque les remuants Gasmî et Remache. C'est ainsi que l'essai du premier cité faillit faire mouche à la 58' après avoir hérité d'un judicieux service de Rouibah. Ensuite le tir de Remache des 20 mètres faillit tromper la vigilance du gardien Ferradji.

En somme un succès précieux qui marque le retour du champion sortant dans la compétition nationale, mais aussi un test positif pour les Noir et blanc avant d'aborder le premier tour la Coupe d'Afrique en terre congolaise.

A. B.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

21ème journée du championnat national de football, Division Une, disputée vendredi et samedi :

MC Alger - ASO Chlef	1-0
ES Sétif - USM Annaba	1-0
NA Hussein Dey - CABB Arreridj	1-1
WA Tlemcen - USM Harrach	2-0
AS Khroub - CR Bélouzdad	1-1
MCE Eulma - MSP Batna	0-1
JSM Béjaia - USM Alger	1-0
CA Batna - USM Blida	0-0
MC Oran - JS Kabylie	0-1

Classement	Pts	J
1. MC Alger	39	20
2. JS Kabylie	37	21
3. JSM Bejaia	36	21
4. USM Annaba	33	21
- . WA Tlemcen	33	21
6. USM El Harrach	32	21
7 . MC Oran	30	20
8. ES Sétif	29	16
9. CABB Arreridj	28	21
10.CR Bélouzdad	27	20
-- USM Alger	27	21
-- CA Batna	27	21
13.ASO Chlef	26	21
14. MC El-Eulma	24	20
15. AS Khroub	22	20
16. USM Blida	20	21
17. MSP Batna	13	21
18. NA Hussein-Dey	12	21

SUSPENSION DU TOGO

Des milliers de Togolais manifestent contre la décision de la CAF

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté, samedi, à Lomé en guise de protestation contre la décision de la Confédération africaine de football (CAF) de suspendre le Togo pour les deux prochaines éditions de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).

A l'appel d'une vingtaine d'associations et d'organisations non gouvernementales (ONG), des milliers de manifestants ont parcouru les rues de la capitale scandant des slogans hostiles à la CAF, notamment à Issa Hayatou, son président.

Sur plusieurs banderoles et pancartes, on pouvait lire, "Le Togo ne mérite pas cette sanction" ou encore "Issa Hayatou, la CAF n'est pas ton domicile, démissionne".

"Notre but est de dénoncer la décision inique de la CAF. Nous disons trop, c'est trop !", a déclaré le président de l'Association des journalistes sportifs du Togo (AJST).

"Issa Hayatou a perdu le peu de bon sens et d'humanisme qui lui restait et il ne mérite pas de s'éterniser à la tête de la CAF qui a pour mission d'unir tous les peuples africains", a pour sa part souligné Aladjou Agouta, responsable de l'Association togolaise des consommateurs (ATC).

La CAF a décidé, le 30 janvier dernier, de suspendre pour deux CAN le Togo, qui s'était retiré de la CAN-2010 sur décision gouvernementale à la suite du mitraillage de sa délégation, le 8 janvier dans l'enclave de Cabinda, faisant deux morts. La CAF, mais également le gouvernement angolais, ont par ailleurs été mis en cause par les familles des victimes, selon leur avocat, Alexis Aquereburu, bâtonnier de l'Ordre des avocats du Togo. La plainte vise aussi "l'Etat angolais pour avoir mis en danger la vie de nos compatriotes en organisant la CAN dans une zone de guerre".

30 arbitres de 28 pays désignés par la FIFA pour la Coupe du Monde 2010

La Commission d'arbitrage de la FIFA s'est réunie, sous la présidence d'Ángel María Villar Llona (Espagne) et a désigné les 30 arbitres, issus de 28 pays, qui officieront lors de la Coupe du Monde de la FIFA, Afrique du Sud 2010. La FIFA a mis en place un vaste programme afin de s'assurer que les arbitres soient au meilleur de leur forme d'ici au 11 juin prochain, pour le coup d'envoi de sa compétition phare. À l'instar des trente-deux équipes qualifiées, la route vers la Coupe du Monde 2010 fut longue pour les hommes en noir : dès 2007, un groupe de cinquante-quatre trios issus du monde entier a pris part au Programme d'assistance à l'arbitrage (RAP), initiative lancée par le Comité Exécutif de la FIFA. Objectif principal : la préparation des arbitres candidats à la Coupe du Monde 2010. Le département

de l'Arbitrage de la FIFA, dirigé par José María García-Aranda, ancien arbitre international espagnol ayant notamment, officié lors de la Coupe du Monde de 1998 et de l'EURO 2000, a, comme par le passé, coordonné les activités et la préparation des arbitres candidats.

Le groupe de travail RAP, composé d'experts internationaux dans les domaines technique, physique et psychologique, a été mis sur pied pour superviser et analyser toutes les informations sur les arbitres candidats en collaboration avec les responsables de l'arbitrage des différentes confédérations.

Le Centre d'Évaluation et de Recherche Médicale de la FIFA (F-MARC) a également joué un rôle clef dans ce programme.

Les nouvelles technologies ont été utilisées pour préparer au mieux les

arbitres lors d'entraînements pratiques et de séances interactives. Leurs prestations lors des compétitions de la FIFA ont également été analysées et évaluées.

Durant ces trois années de préparation, des tests théoriques ont également été effectués - exclusivement en anglais, lingua franca de l'arbitrage à la FIFA - afin de s'assurer de la parfaite maîtrise des Lois du Jeu, des règlements des compétitions de la FIFA et des directives de l'International Football Association Board (IFAB).

Les trente trios retenus participeront à un séminaire le mois prochain. En mai, préalablement aux désignations des arbitres pour les premiers matches de la phase de groupes, une dernière évaluation sera effectuée au terme de laquelle les trios "titulaires" et "de réserve" seront désignés.

L'ARBITRE BÉNINOIS, KOFFI CODJIA, NON RETENU

L'arbitre international béninois, Koffi Codjia, n'a pas été retenu par la Commission d'arbitrage de la Fédération internationale de football (FIFA) pour le Mondial, prévu du 11 juin au 11 juillet prochains en Afrique du sud. Cette décision est dictée par l'arbitrage scandaleux du Béninois lors de la demi-finale de la CAN 2010 entre l'Algérie et l'Egypte (0-4), disputée le

28 janvier dernier à Benguela (sud de l'Angola). Koffi Codjia a expulsé trois joueurs algériens au cours de cette rencontre. La Confédération africaine de football (CAF) a suspendu cet arbitre jusqu'à nouvel ordre pour avoir omis de prendre certaines décisions lors de cette rencontre. À signaler que Koffi Codjia figurait sur la liste des arbitres présélectionnés pour le Mondial 2010.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE OUARGLA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 43 du décret présidentiel n° 02/250 du 24/07/2002, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, la Direction des œuvres universitaires de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert n° 12/DOU/Ouargla 2009, concernant le transport des étudiants universitaires durant l'année 2010, paru aux quotidiens nationaux suivants :
- **جريدة الحوار** en date du 22/12/2009
- Midi Libre en date du 22/12/2009
- Et le (BOMOP)
Qu'après évaluation des offres, les marchés ont été attribués provisoirement comme suit :

OBSERVATION : Aux soumissionnaires **dix (10)** jours, à partir de la première parution du présent avis pour présenter toute éventuelle réclamation auprès du président du comité des marchés publics (wilaya de Ouargla).

N° du lot	Désignation du lot	Nom du soumissionnaire	Note offre technique	Montant maximum de l'offre en TTC	Observations
01	Premier lot (06 bus) : de la résidence universitaire 2000 lits à l'unité hébergement I.T.E	BENHARKAT SALAH EDDINE	53	12.551.760,00	Techniquement qualifié
02	Deuxième lot (06 bus) : de la résidence universitaire Bamendil à : la division de la géologie	/	/	/	Infructueuse
03	Troisième lot (03 bus) : de la résidence cité Enacer à : l'unité d'hébergement I.T.E	BOUKHIRA HAMZA	24	7.581.600,00	Techniquement qualifié
04	Quatrième lot (03 bus) : de la résidence universitaire INFAS à : la division de géologie	BOUKHIRA HAMZA	24	7.581.600,00	Techniquement qualifié
05	Cinquième lot (04 bus) : de la R. univ. 1000 lits garçons à la division de la géologie puis à la faculté des droits	BOUKHIRA HAMZA	26	10.108.800,00	Techniquement qualifié
06	Sixième lot (05 bus) : de la R. univ filles Ouargla à : la division de la géologie puis à la faculté des droits	BENSMAN TAYEB	42	12.636.000,00	Techniquement qualifié
07	Septième lot (05 bus) : de la R. univ 1000 lits filles (Hydrau) à la division de la géologie puis à la faculté des lettres	BENSMAN TAYEB	46	12.636.000,00	Techniquement qualifié
08	Huitième lot (04 bus) : de l'unité d'hébergement Béni-Thour à la faculté des lettres	TOUHAMI - EXPRESS	40	10.108.800,00	Techniquement qualifié
09	Neuvième lot (03 bus) : de l'unité d'hébergement Ain-Beida à la faculté des lettres	TOUHAMI - EXPRESS	34	7.581.600,00	Techniquement qualifié
10	Dixième lot (04 bus) : de l'unité d'hébergement I.T.E. à la faculté des droits	/	/	/	Infructueuse
11	Onzième lot (03 bus) du nouveau pôle universitaire à la résidence universitaire 2000 lits	ETABLISSEMENT ABER	28	7.581.600,00	Techniquement qualifié
12	douzième lot (03 bus) : du nouveau pôle universitaire à la division de la géologie	ETABLISSEMENT ABER	28	7.581.600,00	Techniquement qualifié
13	Treizième lot (03 bus) de la résidence universitaire 2000 lits à : la division de la géologie	/	/	/	Infructueuse
14	Quatorzième lot (04 bus): de la résidence univastaire INFAS à : la faculté des droits	BENSMAN TAYEB	40	10.108.800,00	moins-disant tech.qualifié
15	Quinzième lot (03 bus) : de la résidence univ filles Ouargla à la faculté des lettres	RACHEMED TRANSPORT MALIH Abdelkrim	38	6.216.912,00	Techniquement qualifié
16	Seizième lot (01 bus) : de Hassi Ben Abdellah à : la faculté des lettres	TOUHAMI - EXPRESS	24	1.684.800,00	Techniquement qualifié
17	Dix-septième lot (01 bus) : de Sidi-Khouled à : la faculté des lettres	TOUHAMI - EXPRESS	24	1.684.800,00	Techniquement qualifié
18	Dix-huitième lot (01 bus) : de Frane à : la faculté des lettres	BENSMAN TAYEB	22	1.684.800,00	Techniquement qualifié
19	Dix-neuvième lot (01 bus) : de N'goussa à : la faculté des lettres	/	/	/	Infructueuse
20	Vingtième lot (01 bus) : de El Bour à : la faculté des lettres	/	/	/	Infructueuse

Midi Libre N° 885 Dimanche 7 février 2010 - ANEP 796 079

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية قسنطينة
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات
مكتب نزاع الملكية والمنازعات
القرار رقم / 463 المتضمن فتح تحقيق مسبق لعملية نزاع الملكية من أجل المنفعة العمومية
لإنجاز مشروع وضع مركز تخفيض ضغط الغاز ببلدية حامة بوزيان

إن والي ولاية قسنطينة

- بمقتضى الأمر رقم 75/58 المؤرخ في 26/09/1975 المعدل والمتمم المتضمن القانون المدني.
- بمقتضى القانون رقم 84/09 المؤرخ في 04/02/1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 90/08 المؤرخ في 07/04/1990 المتعلق بالبلدية المتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90/09 المؤرخ في 07/04/1990 المتعلق بالولاية المتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90/25 المؤرخ في 18/11/1990 المتضمن التوجيه العقاري.
- بمقتضى القانون رقم 91/11 المؤرخ في 27/04/1991 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية.
- بمقتضى المرسوم رقم 93/186 المؤرخ في 27/07/1993 المتمم المحدد لكيفية تطبيق القانون رقم 91/11 المؤرخ في 27/04/1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العامة والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 248/05 المؤرخ في 10/07/2005.
- بمقتضى المرسوم رقم 94/215 المؤرخ في 23/07/1994 الذي يحدد أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهاكلها.
- نظرا للمراسلة رقم 1178 المؤرخة في 31/01/2009 الصادرة عن شركة سونلغاز المتضمنة طلب نزاع الملكية من أجل المنفعة العامة في إطار إنجاز المشروع المذكور أعلاه.
- بإقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة.

يقرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق مسبق لإقرار ثبوت المنفعة العمومية لنزع الملكية، لفائدة شركة سونلغاز من أجل إنجاز مشروع وضع مركز تخفيض ضغط الغاز ببلدية حامة بوزيان.

المادة الثانية : تعيين لجنة تحقيق على مستوى بلدية حامة بوزيان وتتكون من السادة :

- بورامول ياسر ياسين مهندس معماري بمديرية التعمير والبناء رئيسا
- وشنان علاوة مهندس دولة بمديرية المصالح الفلاحية عضوا
- رايس رابح مهندس معماري بمديرية التعمير والبناء عضوا

المادة الثالثة : يفتح تحقيقا لمدة 15 يوما، بمقر بلدية حامة بوزيان من الساعة 9 صباحا إلى غاية الساعة 12 و من الساعة الواحدة 13 زوالا إلى الرابعة مساء 16.00 وهذا ابتداء من تاريخ نشر هذا القرار في الجرائد الوطنية.

المادة الرابعة : عند إنتهاء مدة التحقيق تقدم اللجنة تقريرا إلى الولاية في أجل (15) يوم يتضمن إستنتاجاتها بشأن طابع المنفعة العمومية للمشروع المذكور أعلاه.

المادة الخامسة : يجب على شركة سونلغاز نشر هذا القرار في جريدتين وطنيتين.

المادة السادسة : خُدد مكافأة أعضاء لجنة التحقيق حسب كفاءات ونسب مصاريف المهام المسموحة للموظفين وقفا للتنظيم المعمول به وتكون المكافأة على عاتق الهيئة المستفيدة عن عملية نزاع الملكية.

المادة السابعة : يكلف كل السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم و الشؤون العامة، مدير أملاك الدولة، مدير المحافظة العقارية، مدير المصالح الفلاحية، مدير شركة سونلغاز، مدير وكالة مسح الأراضي، قائد المجموعة الولائية للدرك الوطني، رئيس أمن الولاية، رئيس دائرة حامة بوزيان، رئيس المجلس الشعبي لبلدية حامة بوزيان، المحافظين المحققين، بتنفيذ هذا القرار الذي ينشر في مدونة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

Midi Libre N° 885 Dimanche 7 février 2010 - ANEP 796 248

Immobilier

● Achat

◆ Cherche pour achat villa R+1 (700 m² et plus) avec jardin, côté Dar Diaf Chéraga, Dely Ibrahim, Draria, El Achour (offre le bon prix) ag. int.s'abst. Tél. : 021-74-93-06/ 0552-11-66-65/0550-19-88-34

◆ Cher. achat joli F2-F3, Alger centre et environs Bd Télémly, Bd Med V, Golf, Hydra, Bd Bougara
Tél : 021-74-93-06/ 04-74-65-83

◆ Cher. achat F5 standing (150m² et plus) vue s.mer, télémly, côté Saint george, Franklin Roosevelt, Souidani Boudjemaa, Golf (immeub. st.) Ag.int. s'abst.
Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

● Vente :

◆ vend villa 400m² R+1 jardin, DNC cheraga, dar Diaf

◆ Villa 500m2 R+2, bien située coopérat.
El Djanene, Dely Ibrahim
Tél. : 0550-19-88-33

◆ Vend villa 1.200 m², R+1, beau jardin, pied dans l'eau, vue s. la baie d'Alger, La Perouse, chemin des Ruines; ag. int.s'abst.
Tél : 0552-11-66-65

◆ Vends villa Adenaline 900 m², Blaise Pascal, Télémly

◆ vend villa (350m2) sur grand Bd télémly Tél: 0552-11-66-65

◆ Vends F1 (30m²), Duc des Cars Télémly

◆ F3 Hussein Dey

◆ F3 Berazouane

◆ F3 Aérohabitat

◆ F6 Didouche

◆ F4 Télémly
Tèl : 021-74-93-06/ 0550-19-88-34

◆ Vends 1 superbe joli F6 aménagé en F4 (200 m²) vue s. mer + garage, Bd Télémly, côté Beaux Arts (refait)

◆ Vend. F5 (150m2) vue s.mer immb. st. Bd Med V, Tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Vends terrain 200m² conviendrait pour résidence, Dely Ibrahim tél : 021-74-93-06

◆ Vends F4 vue s. mer, immeuble La Fayette

◆ F4 Viaduc vue s. mer, Télémly

◆ F5 Bd Med V
tél. : 021-74-93-06 / 021-74-65-83

● Location :

◆ Loue local (joli) 280m², bien situé, rue Didouche Mourad.

◆ Loue 180 m² conviendrait pour rest.ou salon thé DidoucheTél. : 0550-19-88-33/0550.19-88-34

◆ Urg. étranger cher. location F5-F6 pour bureau à Hydra, Macklay, Poirsson, Golf, Paradou, El Biar ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65.

◆ Loue pour étranger F5 + terrasse (250m²) Bd Télémly.

◆ F5 haut standing + terrasses vue sur mer, côté Saint george

◆ F5 niveau de villa + terrasse-jardin, Clairval.

◆ F5 standing, côté Toyota, Val d'Hydra. ag. int.s'abst. tél. : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue superbe, grande et jolie

résidence R+1 haut standing, avec beau jardin, piscine, sauna-hammam (convient pour habitation) ag. int.s'abst. Tél. : 052-11-66-65

◆ Urg. cher. location F2-F3 st. conviendrait pour bureaux, Bd Télémly, Bd Didouche, Sacré cœur tél. : 021-74-65-83/ 021-74-93-06

◆ Loue villa R+1 standing, piscine bien située, Draria.

◆ Loue villa R+2 conviendrait pour bureaux ou habitation, Hydra, rue des Jardins. tél. : 0552-11-66-65

◆ Loue F3 standing, Golf

◆ F4+parking, Dély Ibrahim

◆ F4 meublé, Ben Aknoun

◆ F4 (300m2), Mohammadia

◆ F7 duplex, Hydra

◆ Loue villa meublée R+2 Draria
Tél: 0550-19-88-39

◆ Cher. location F2-F3 Alger-Centre et environs. Bd Télémly, Bd Med V, El Biar, Didouche Mourad, Sacré Cœur tél : 021-74-93-06

◆ Loue villa R+2 haut stan. (meublé bien située, coopérat. Samira (Ouled Fayet) Ag.int. s'abst. Tél : 0552-11-66-65/ 0550-19-88-34

◆ Loue local 30m², Golf

◆ 70 m², Bd Med V

◆ 400m², Bd Zighout Youcef

◆ 350m², Bd Télémly

◆ 350 m², Sidi Yahia
Tél. : 0550-19-88-33/ 0550-19-88-34

◆ Loue de belles résidences standing R+1, jardin, piscine, Cheraga, les Grands Vents, Hydra, Maklay Tél. : 0552-11-66-65

Agence Immobilière “El Massalih”

6 rue Chérif-Zahar Didouche- Mourad
05 50 57 93 68 / 021 63 10 16

VENDS

- F2, 57 m², 2^e étage Duc Des Cars. Prix : 650 u/n

- F2, 62 m², 4^e étage, Garidi I. Prix 900 u/n

- F2, 29 m², 1^{er} étage, rue Chérif-Zahar. Prix : 500 u/n

-F2, 45 m², 5e étage Sacré-Cœur. Prix : 700 u/n

- Maisonnette, 90 m², Blida-Centre + acte, deux

chambres + cour + cuisine. Prix : 360 u/n

- Villa, 2 façades, 140 m², avec un grand local à Ghermoul. Prix 3.200 u

Duplex chéraga (R+1) Prix : 2 milliards

F5, 8e étage, 200 m² + terrasse à Meissonier
Prix : 1400 U/N

F4, 4e Dely Brahim, 96 m²

Prix : 1.200 U accepte promesse de vente

F4, 106 m² RDC, refait à neuf Chérif Tahar
Prix : 1.200 U/N

LOUE

- F3, Telemly, 75 m², 2e étage, sous sol. Prix : 4 u/n.

F2, niveau de villa, 80 m², Tixeraine
Prix : 2,5 U

Midi Libre

Cherche pour ses besoins des correspondants de presse dans les wilayas de Jijel Khenchela, Biskra, Tebessa et Souk Ahran

Prière d’envoyer CV à direction@lemidi-dz.com ou au téléfax 021 63 79 16

Il ne sera répondu qu’aux candidatures intéressantes.

مكتب التوثيق الأستاذة بهلول آسيا بدالي إبراهيم حي
عين الله عمارة 210 أ 2 و 1 الطابق الارضي
تأسيس شركة ذات المسؤولية المحدودة

رمز 3147

بموجب عقد حرر بمكتب التوثيق في 04/02/2010 تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة تحمل الموصفات التالية :
التسمية : ش.م.م. النور كونستريكتسيون. المقر الاجتماعي : حي العناصر عمارة 12 الفية (الجزائر) الراسمالها : 100.000 (دج) لمدة 99 سنة
الموضوع : 304101 جارة بالجملة المواد البناء . الخزف الصحي و الزجاج المسطح
109201 مؤسسة اشغال البناء في مختلف مراحله 109202 مؤسسة صناعية للتجارة المتعلقة بالبناء 109203 مؤسسة اشغال مساكاة البناء و الترخيص 109204 مؤسسة الدهن الصناعي و دهن المباني 109206 مؤسسة اشغال الكهريات 109209 مؤسسة الاشغال العمومية الكبرى و الري . 109213 مؤسسة الاشغال الحضرية و النظافة العمومية 109215 مؤسسة وضع الفنون طويلة المسافة 109218 مؤسسة الترقية العقارية 109219 مؤسسة الدراسات و الإجازات في الهندسة المدنية 109220 مؤسسة ترميم البنايات 109221 مؤسسة الدراسات و إنجاز المنشآت الكهريائية و الغازية 109106 إنتاج أجزاء البناء الجاهز من الخرسانة و التحضير الخرسانة الجاهز للإستعمال 404002 استيراد و تصدير المعادن و المنتجات المعدنية و الحديدية. 407101 استيراد و تصدير الخشب الفلين و منتجات الخلفاء و السلالة 613125 تركيب و تصليح معدات الأمن و الحماية من الحريق و السرقة . التسيير : عين للسيد : دنيز كيلينس قوبلاي كمسير شريك للشركة و السيد : بن أحمد عبد الرحمان كمساعد مشترك للشركة لمدة غير محددة و لكل واحد منهما صلاحيات التصرف على حدی كما عين السيد : لاج سيد أحمد كمحافظ حسابات لمدة ثلاثة سنوات.
سيتم الإبداع القانوني لدى المركز الوطني للسجل التجاري لولاية الجزائر للإعلان الوثيقة

Midi Libre N° 885 Dimanche 7 février 2010 - 110/10

AGENCE IMMOBILIÈRE
“LE NID DOUILLET”

29 av. Mustapha El-Ouali Essaid (ex-Debussy) Alger
Tél: 021-74-44-41 / 0665-25-04-29 / 0770-91-20-00

● Bd Mohamed V, côté immeuble la Fayette : loue pour une longue durée une villa, style colonial, sup.400 m², rénovée pour école privée, garderie, siège de société ou autre, composée d'une entrée principale et issue de secours, 2 façades, r-d-c surélevé/garage pour 2 voitures, studio au jardin de 30m², 1^{er} étage/4 pièces, w-c, s-d-b, balcons, terrasse, toutes commodités, climatiseurs, interphone. La villa est surélevée par rapport au studio, 2 entrées, une sur la cuisine, et l'autre sur grand salon, prix : 15U

● Carnot : loue un niveau de villa, r-d-c, sup.120m², composé d'un F4, avec aire de stationnement pour une voiture, prix : 06U

● Baranès II : loue 03 locaux, pour dépôt, 02X50m² plus 35m² espace pour stationnement, proximité autoroute, prix : 05U

● Pasteur : vend un F4, 5^e étage, sup.92m², sans ascenseur, avec balcon, vue sur le boulevard, prix : 1.280U

● Rue Charas : vend un fonds de commerce, d'un local, sup.92m², avec soupente de 90m², fini, très propre, avec 10m de façade, prix : 4.000U

● Bd Amirouche : vend un local, sup.200m², façade de 12m, avec arrière boutique et w-c, prix : 8.000U

● Didouche-Mourad : loue un ex-restaurant, style mauresque équipé de meubles et de décoration, possédant un dossier complet avec agrément pour une salle des fêtes, prix : 80U

● A 300m de la placette : loue un superbe studio, 1^{er} étage, sup. 25m², refait entièrement, convient pour bureaux, habitation, sur bord de route, vue dégagée, prix : 3,5U

-Côté de l'extension A : loue un

niveau de villa, 1^{er} étage, composé d'un F3, propre tout neuf, quartier très résidentiel, prix : 35.000DA

● Telemly, côté Tonic : loue un F3, 7^e étage, avec ascenseur, propre, avec une terrasse et vue sur mer, prix : 08U/nég

● Cherche pour achat d'un F3, sur Hydra et environs

● L'Oasis : vend un niveau de villa, sup.82m², composé de 04 pièces, grande cuisine, avec cour, habitable et propre, prix : 1.080U

● Bainem : vend une très belle villa R+1, 200/400m², située au milieu du terrain, très belle finition, sous-sol/garage pour 06 voitures, cour pour 05 voitures, r-d-c grand salon, 03 pièces, cuisine, s-d-b, 1^{er} étage/grand salon, 03 pièces, s-d-b, 2^e étage/terrasse, prix : 9.000U

● Cherche pour location des villas pour habitation ou pour profession libérale

● Cherche pour location des appartements de type F1, F2, F3, F4, F5 et F6

● Bobillot : vend un F2, 4^e étage, sup.60m², propre et habitable, vue sur mer, prix : 750U/nég.

● Cap Djennat : vend une très belle villa R+1, 250/1.000m², composée de 07 chambres, un grand jardin avec des arbres fruitiers, avec une façade de 20m, sans vis-à-vis, très belle vue sur mer, prix 4.000U/nég

-Saket : vend un terrain, sup.3.480m², zone touristique, vue sur mer, avec acte, prix : 1,6U/nég

● En face centre commercial El Khalidj : loue pour bureau un niveau de villa, 1^{er} étage, sup.80m², composé d'un F4, prix : 06U

● Bouchebouk : vend un duplex, 2^e étage, sup.135m², situé dans un petit immeuble de 03 étages, composé d'un F5, refait, très propre, vue dégagée, prix 2.400U

● Rue du Hoggar : loue un F3 meublé, sup.90m², entrée indépendante, avec garage pour une voiture, jardin de 200m² avec arbres fruitiers, 02 w-c, 02 douches, très spacieux pour des étrangers, prix : 2.500 euros

● Chevalley, côté Clairval : loue un superbe niveau de villa, composé d'un F4, avec de superbes finitions, très beau jardin de 200m², terrasse, fontaine en décoration, situé dans une impasse, avec vue sur le grand terrain du golf, location pour des étrangers seulement, prix : 22U

● Telemly, côté Tonic : loue un F4 aménagé en F3, 3^e étage, sup.100m², très propre, avec ascenseur, cuisine équipée, composé d'un grand salon, 02 pièces, vue sur le grand boulevard, prix : 06U/ferme

● Poirson, côté des ambassades : vend un terrain, sup.1.750m², très résidentiel, situé dans une impasse, prix : 20U

● A 200m de l'église Notre-Dame d'Afrique : vend une villa R+1, style colonial, sup.155m², composée de 6 pièces, plusieurs terrasses, un puits d'eau, vue imprenable sur la mer et sur la baie, prix: 2300U

● Coopémad Nord : loue un F5 semi-meublé, r-d-c, sup.100m², refait, très propre, avec chauffage central, frigo, machine à laver, dans un quartier résidentiel avec aire de stationnement, jardin, prix : 08U/ferme

مكتب الأستاذ محمود بوالنمر موثق
بسكيدة شركة ذات مسؤولية
محدودة بوقارون ماد - المقر
الإجتماعي : سكيدة منطقة
الإيداع حمروش حمودي - الرأسمال
الإجتماعي : 1.000.000.00 دج.

بموجب عقد محرر بتاريخ 31 جانفي 2010
مسجل تم رفع الرأسمال الإجتماعي للشركة
ببلغ قدره : 7.210.000.00 دج ليصل بذلك
إلى مبلغ قدره : 8.210.000.00 دج.

تم إيداع نسختان من العقد بالفرع المحلي
للمركز الوطني للسجل التجاري لولاية
سكيدة.

للإعلان الوثيق

Midi Libre N° 885 Dimanche 7 février 2010 - 113/10

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAÏRA DE OUAGUENOUN
COMMUNE DE TIMIZART

DEMANDE DE CERTIFICAT DE POSSESSION

En application du décret exécutif n° 91-254 du 27/07/1991 fixant les modalités d'établissement et de délivrance du certificat de possession institué par l'article 39 de la loi n° 90-25 du 18/11/1990 portant orientation foncière.
M. Toubal Saïd a formulé une demande dans laquelle il confirme sa prise de possession d'un terrain dénommé Tighilt Ferhat situé à Tighilt Ferhat commune de Timizart wilaya de Tizi-Ouzou d'une superficie de 639,00 m² limité dans son ensemble :

- Au Nord par : prop. Argaz Mohamed
- Au Sud par : prop. Aït Mokhtar Saïd
- A l'Est par : la route CW 06
- A l'Ouest par : prop. Amerous Mohamed.

A cet effet, toute personne désirant s'opposer à l'établissement dudit certificat de possession est priée de saisir l'APC de Timizart par écrit dans un délai de deux (2) mois à compter de la date de la parution dans un quotidien national.

Pour affichage public
Le président de l'APC

Midi Libre N° 885 Dimanche 7 février 2010 - 114/MZ/10

PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : Moughamarat Farid
10h30 : Namer Ben Adwan
12h00 : Firqat Mozart
12h30 : Ibtikarat
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Rebeca
15h00 : Long métrage d'animation
16h30 : Kaasse el fadaa
17h00 : El-Aâlem baina yadak
17h30 : El-khal wa raihane
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h20 : Haoula aâlem
19h00 : Ikhetar soualek
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Iqtissadouna
22h00 : 1.2.3. viva l'algerie
23h00 : Chawari El Djazaïr (Les Rues d'Alger)



10:20 Automoto
11:00 Téléfoot
12:00 Météo
12:05 Attention à la marche !
13:00 Le journal
13:20 Du côté de chez vous
13:23 Météo
13:25 Walker Texas Ranger
14:25 Life
15:10 Monk
16:00 Les Experts
17:00 La Ferme célébrités en Afrique
17:55 Combien ça coûte, l'hebdo
18:50 Sept à huit
19:50 Tous les marchés du monde
19:54 Là où je t'emmènerai

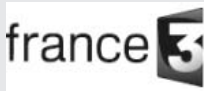
19:55 Météo
20:00 Le journal
20:30 Du côté de chez vous
20:35 Les prénoms en musique
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Le corniaud
22:45 Les Experts



08:30 Sagesses bouddhistes
08:45 Islam
09:15 A bible ouverte
09:30 La Source de vie
10:00 Présence protestante
10:30 Le jour du Seigneur
11:00 Messe
11:50 Les chemins de la foi
12:05 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:20 13h15, le dimanche
13:55 Météo
14:00 Vivement dimanche
15:35 XV/15
15:50 Rugby
17:55 Stade 2
18:45 Point route
18:50 Vivement dimanche prochain
19:55 Image du jour
19:58 L'agenda du week-end
20:00 Journal
20:30 Météo
20:35 Mauvaise foi
22:00 Non élucidé



23:30 Journal de la nuit
23:45 Météo
23:50 Histoires courtes



09:00 Bunny Tonic
10:55 C'est pas sorcier
11:20 Expression directe
11:30 Météo
11:35 La vie d'ici
11:55 Le 12/13
12:00 Edition régionale et locale
12:25 Journal national
12:50 30 millions d'amis
13:30 Faits divers, le mag
14:25 Côté maison
14:55 Keno
15:00 En course sur France 3
15:20 D.O.S.
16:10 Chabada
17:10 Des chiffres et des lettres
17:55 Questions pour un super champion
18:50 19/20 Edition nationale
18:55 Edition régionale et locale
18:58 Météo
19:00 Journal régional
19:30 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:10 Zorro
20:35 Inspecteur Barnaby
22:10 Météo
22:13 La minute épique
22:15 Soir 3
22:35 7 à voir
23:45 Tout le sport



19:00 Arte Journal
19:15 L'éclat de la trompette
20:00 Karambolage

20:10 L'art du parking
20:40 Thema
20:41 Hiroshima
21:50 Hiroshima



23:40 Le secret englouti d'Hitler



09:30 M6 kid
11:55 Turbo
13:10 Sport 6
13:15 Météo
13:25 Recherche appartement ou maison
15:15 Les documents de l'info
16:10 Accès privé
17:25 66 minutes
18:45 D&CO
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 E=M6
20:30 Sport 6
20:40 Zone interdite
22:45 Enquête exclusive



08H45 Little Einsteins

10H00 Denis la malice
12H00 NESS... NESSMA
13H30 J A D
14H30 EXTREME MEASURES
16H30 NESS... NESSMA
18H00 HOUDOÛ NESSBI
19H00 Qui veut gagner des millions?
20H00 NESS... NESSMA
21H00 Variété maghrébine
21H30 L O S T (2 épisodes)
23H30 Match de Foot-ball



09:30 Flipper
10:20 Les sorciers de Waverly Place
11:10 Sonny
11:35 Sonny
12:00 American Dad
12:25 American Dad
12:50 American Dad
13:15 Stargate SG-1
15:35 Tellement vrai
17:20 La vie aujourd'hui
19:05 Les dossiers de vis ma vie
19:35 Friends
20:35 Quatre garçons pleins d'avenir
22:15 Snowboarder



LA SELECTION DU JOUR



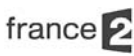
20h45

Le corniaud



Réalisateur : Gérard Oury. Avec : Bourvil (Maréchal Antoine), Louis de Funès (Léopold Saroyan), Venantino Venantini...

Antoine Maréchal, commerçant à Paris, s'apprête à partir en vacances en Italie, lorsque sa 2 CV est réduite en miettes par la voiture du coléreux Saroyan, directeur d'une maison d'import-export. Après s'être emporté, Saroyan devient humble, reconnaît ses torts dans l'accrochage et offre à Maréchal de le dédommager en lui offrant des vacances de pacha : le voyage Paris-Naples en avion, et le retour, tous frais payés, de Naples à Bordeaux, avec la Cadillac d'un de ses amis. Maréchal accepte bien volontiers la proposition de Saroyan, qui ne cherche en réalité que le moyen de rapatrier de Naples à Bordeaux une voiture bourrée de drogue et de diamants.



20h40

Mauvaise foi



Réalisateur : Roschdy Zem. Avec : Océline de France (Clara), Roschdy Zem (ismaël), Pascal Elbé (Milou).

Clara est juive, Ismaël est musulman. Elle est psychomotricienne, lui professeur de musique, et tous deux forment un couple heureux et épanoui. Lorsque Clara tombe enceinte, c'est le plus beau jour de leur vie. Mais cette annonce ne semble pas réjouir leurs familles respectives. Et, alors que leur confession religieuse n'avait jamais constitué un obstacle à leur amour, voilà que cette grossesse sonne le début des ennuis.



20h35

Quatre garçons pleins d'avenir



Réalisateur : Jean-Paul Lilienfeld. Avec : Olivier Brocheriou (Arnaud), Stéphan Guérin-Tillié...

Ils sont quatre étudiants en droit à Aix-en-Provence. Breitling est l'apprenti juriste modèle qui travaille dans un fast-food pour se payer ses études. Prisonnier des apparences et de ses préjugés vestimentaires, il s'habille chez Kenzo et porte une montre Breitling, attribut qui lui vaut son surnom. Johan est le play-boy branché. Séduisant, il est le leader de la bande, qui le nomment Grattator. Particulièrement introverti, Alex prend l'alcool pour allié. Il a fait de l'informatique son univers. Et Arnaud, leur ami, est le looser typique, qui en ce jour des résultats d'examen, vient d'apprendre qu'il doit repiquer pour la troisième fois.



21h30

Lost (2 épisodes)



Lost raconte la survie des rescapés de l'écrasement du vol 815 d'Oceanic Airlines sur une île mystérieuse et apparemment déserte située quelque part dans l'océan Pacifique sud...



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, ALGER
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél./Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A - Nouvelle Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 D.A.
Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

L'international Ziaya rejoint El Ittihad Essaoudi

L'attaquant international algérien, Abdelmalik Ziaya, a rejoint son nouveau club El Ittihad Essaoudi après avoir pris part à la coupe d'Afrique des nations (CAN-2010), rapporte le site officiel de l'équipe saoudienne de première division. L'ex-buteur de l'ES Sétif, qui a été accueilli à son arrivée à l'aéroport de Jeddah par des responsables du club saoudien et un nombreux public, s'est déclaré "très content de signer pour El Ittihad, malgré des offres émanant des clubs français de ligue 1". Le meilleur buteur de la coupe de la Confédération africaine de football 2009 avec 15 buts s'est engagé pour trois ans avec El Ittihad Essaoudi pour un transfert estimé par la presse locale à deux millions d'euros. Ziaya, qui a pris part au match de classement des "Verts" face au Nigeria lors de la CAN 2010 en Angola a affirmé qu'il est "en forme et ne



souffrir d'aucune blessure". "Je suis à la disposition de l'entraîneur. Je suis apte à jouer et aider mon équipe qui joue sur plusieurs fronts", a-t-il ajouté.

Les 1^{res} nuits du monologue à Koléa

Le mouvement théâtral de Koléa (MTK) est très actif déjà depuis quelques années dans la wilaya de Tipaza. Ainsi, après l'organisation de plusieurs manifestations culturelles à l'instar des habituelles Journées théâtrales d'El-Fordja de Koléa, le MTK donne rendez-vous aux passionnés du 4e art avec ses nuits du monologue qui ont débuté hier et qui se poursuivront jusqu'au 10 de ce mois en cours.

Ces nuits sont riches en programmation, elles ont d'ailleurs débuté, hier, par le monologue Zaïm Ennach ou le héros du menson-

ge. Au programme aussi : Les méfaits du tabac de Benaïbouche Idir de l'ISMAS Alger, Ennouara de Kamel Bouakaz, Paradoxe de Nabil Asli, Wach nahki wach ennakhali de Rédha Djoudi du théâtre El Amel d'Alger, Khalouna de Aïssa Chouat du théâtre contemporain de Tialet et Chkoun Gal Essassi Mayakhdemch de Lamri Kaouane. Ces nuits du monologue seront clôturées par la présentation de Khadim El Gaïd, une pièce de la troupe du MTK, à la salle de spectacles de l'École nationale des impôts et à celle des fêtes de la ville.

Les difficultés de Toyota ébranlent la confiance des acheteurs

Le constructeur japonais Toyota, qui est à l'origine du plus gros rappel de voitures, a vu la confiance des acheteurs ébranlée en l'espace de quelques jours.

Les déficiences qui se multiplient dans le système de freinage, le blocage du tapis de sol, des défauts de conception de l'accélérateur, ont porté un sérieux coup à la crédibilité du constructeur.

Des véhicules du modèle Prius à celui de Lexus en passant par les Yaris ou les Corolla, atteignent quelque 10 millions d'unités qui, depuis quelques mois, doivent en urgence être contrôlées dans les garages d'Europe, d'Amérique du Nord, d'Afrique du Nord et d'Asie. Un rappel massif inédit depuis celui de la marque Ford en 1996, qui suscite quelques interroga-



tions auprès des consommateurs et de l'inquiétude chez les salariés du groupe. «Je suis profondément désolé du dérangement et des craintes causées aux clients », s'est fendu en guise d'excuses publiques Akio Toyoda, P-DG et troisième dans la lignée des fondateurs de la firme automobile créée en 1933. Des excuses un peu tar-

divées, présentées sous la pression internationale, revers d'une médaille de numéro un mondial.

Plus qu'une crise ponctuelle, c'est un problème pour l'ensemble de l'industrie japonaise et pour la confiance envers les produits japonais, a estimé le ministre des Affaires étrangères de l'archipel.

Sakiet Sidi Youcef : un martyr commun pour un épisode héroïque

De nombreux citoyens de la wilaya de Souk-Ahras et des régions frontalières de l'Est du pays se souviennent encore, aujourd'hui, du martyr du village de Sakiet Sidi Youcef, près de la frontière algéro-tunisienne.

La date du 8 février 1958 est commémorée chaque année pour perpétuer le souvenir d'un martyr commun. Un même sang versé par des Algériens et des Tunisiens face à l'armée coloniale française, pour sceller un pacte de solidarité face au même ennemi.

Ce jour-là, des centaines de civils sans défense, tunisiens et algériens, se sont sacrifiés, contraignant les forces armées françaises à admettre que leurs crimes n'ont fait que resserrer les liens entre deux peuples frères.

Le bilan du bombardement de Sakiet Sidi Youcef, paisible village de fellahs sur lequel se sont acharnés, en vertu du "droit de poursuite", 25 avions B-26, après un raid de l'Armée de libération nationale (ALN) qui avait surpris l'ennemi au cours d'un engagement à El Ouasta, non loin de Sakiet Sidi Youcef, fait état de 100 tués algériens et tunisiens, dont 20 enfants, 11 femmes et 130 blessés, en plus de la destruction de nombreuses maisons et d'installations de la Croix-Rouge.

Le moudjahid Sadek Chabia, âgé aujourd'hui de 75 ans, se souvient que le 8 février 1958 était un samedi, jour de marché hebdomadaire. Cette journée rassemble ainsi, chaque semaine, de nombreux commerçants algériens et tunisiens.

Ils furent repérés à huit heures du matin, par l'aviation, au Djebel Goufi Saâd, à l'est, en territoire tunisien.

Le même témoin rapporte, dans des déclarations à l'APS, qu'à 10 heures du matin, des avions B-26 ont commencé à bombarder des bâtiments publics de Sakiet Sidi Youcef, poussant des civils algériens et tunisiens à fuir le Nord-ouest où les attendaient les soldats français au poste des gardes forestiers, tirant sans sommation. Poursuivant son récit, le moudjahid Sadek Chabia décrit la sauvagerie avec laquelle l'aviation a mené l'attaque contre les populations civiles, de façon aveugle, puisque l'école primaire de Sakiet Sidi Youcef a été le théâtre du massacre d'innocents écoliers.

Le souvenir de cet acte barbare est demeuré intact chez ce témoin. Il semble même très vivace malgré les 75 ans de Sadek Chebia. Il se rappelle ainsi avec émotion sa "course éperdue vers le lieu du massacre, à la recherche de proches qui pouvaient être parmi les victimes".

Il se souvient notamment du Chahid Abdallah Ben Youcef, un Tunisien à qui il avait "acheté des nougats". Une friandise qu'il n'a jamais pu lui remettre puisque Ben Youcef était tombé en martyr lors de ces massacres. L'image de son frère tunisien, gisant dans une mare de sang, est un souvenir qui lui arrache encore des larmes. Comme à chaque fois qu'il le raconte.

En retournant sur les lieux, à la recherche de proches, Sadek Chabia se souvient également qu'il avait retrouvé Kheira el Khala, une Tunisienne handicapée, étendue par terre, la tête séparée du corps, au milieu des cadavres d'enfants, d'hommes jeunes et vieux, de femmes, pendant que les eaux des canalisations crevées par les bombardements, inondaient les rues de Sakiet Sidi Youcef.

Il se rappelle également de cet Algérien, El Hadj Yahia Layachi, qui avait perdu 11 membres de sa famille, restés sous les décombres des maisons détruites par l'aviation.

En dépit de cet acte barbare perpétré au nom du "droit de poursuite" pour défaire la solidarité agissante des peuples algérien et tunisien, l'ALN a continué à mener ses actions contre l'occupant et après Sakiet Sidi Youcef, la quatrième République française allait tomber, le 13 mai 1958, commente le même témoin.



La date du 8 février 1958 est commémorée chaque année pour perpétuer le souvenir d'un martyr commun. Un même sang versé par des Algériens et des Tunisiens face à l'armée coloniale française, pour sceller un pacte de solidarité face au même ennemi.



INSOLITE

Afrique du Sud : ivre, un homme fait entrer 49 enfants dans un minibus de 16 places

Un homme au volant d'un minibus a été interpellé lors d'un contrôle de routine sur les routes de la province de KwaZulu-Natal. Après vérification, il s'est avéré qu'il avait bu plus que de raison. L'homme transportait en outre, beaucoup trop de passagers.

Un chauffeur de minibus de 26 ans a été arrêté par la police lors d'un contrôle de routine. L'homme transportait quarante-neuf enfants, âgés de 3 à 13 ans, alors que son véhicule ne pouvait accueillir que seize passagers. Par ailleurs, même si l'incident est arrivé tôt le matin, il s'est avéré que le conducteur avait un taux d'alcoolémie cinq fois supérieur à la limite autorisée. Il conduisait les enfants, ces derniers étant entassés les uns sur les autres, à l'école. L'homme est désormais derrière les barreaux.



Google Earth lance un service permettant aux internautes de visiter les océans

L'Américain Google Earth a lancé un service pour les internautes leur permettant d'observer les ruines de villes européennes bombardées au cours de la Seconde guerre mondiale et de visiter aussi les fonds marins.

Google a ajouté des images des océans et de la Deuxième guerre mondiale à son atlas en ligne gratuit et interactif, a précisé le géant américain.

"Les images historiques (de la guerre) qui sont présentées donnent une perspective unique sur les événements du passé grâce aux technologies d'aujourd'hui", a

indiqué Laura Scott, de Google Europe. L'atlas comprend des images prises en 1943 de 35 villes européennes, et de Varsovie en 1935 et 1945. Les internautes peuvent comparer l'aspect de ces villes à l'époque et aujourd'hui.

Les internautes pourront aussi faire un tour des fonds marins avec ce système. "Tout le monde peut devenir (Jacques-Yves) Cousteau", a déclaré Jenifer Austin Foulkes, une des responsables de produits de Google, dans une allusion à l'explorateur des mers français.

Horaires des prières							
Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 5h59	Fadjr : 6h01	Fadjr : 6h02	Fadjr : 6h09	Fadjr : 6h17	Fadjr : 6h28	Fadjr : 6h31	Fadjr : 6h33
Dohr : 12h44	Dohr : 12h47	Dohr : 12h48	Dohr : 12h54	Dohr : 13h02	Dohr : 13h14	Dohr : 13h17	Dohr : 13h20
Asr : 15h38	Asr : 15h42	Asr : 15h44	Asr : 15h49	Asr : 15h57	Asr : 16h11	Asr : 16h14	Asr : 16h18
Maghreb : 18h01	Maghreb : 18h04	Maghreb : 18h06	Maghreb : 18h12	Maghreb : 18h20	Maghreb : 18h33	Maghreb : 18h37	Maghreb : 18h41
Icha : 19h24	Icha : 19h27	Icha : 19h29	Icha : 19h35	Icha : 19h43	Icha : 19h55	Icha : 19h58	Icha : 20h02

ENCORE UNE AFFAIRE DE SÉGRÉGATION EN FRANCE

ILHAM : TROTSKISTE, LAÏQUE FÉMINISTE ET VOILÉE

Le voile intégral déchire de nouveau la classe politique française. Cette fois c'est l'extrême gauche qui relance la polémique. Le NPA, le parti trotskiste de Olivier Besancenot, présente sur sa liste pour les régionales de mars prochain une candidate voilée : Ilham Moussaid, étudiante. Aussitôt, les esprits s'enflamment.

DE NOTRE CORRESPONDANTE À PARIS : GHANIA KHELIFI

A droite, plusieurs voix de l'UMP dénoncent cette provocation et «cette instrumentalisation d'une pratique religieuse à des fins électoralistes» ; seule Christine Boutin, députée de ce parti et connue pour être une fervente pratiquante catholique ne voit pas d'inconvénient à une candidate voilée et rappelle que l'abbé Pierre siégeait en robe de prêtre catholique quand il était député. À l'extrême droite, Marine Le Pen du front national estime qu'ils (les politiques de gauche) «se cherchent un électorat de substitution et font des propositions communautaristes» en allusion aux électeurs musulmans. Son père considère pour sa part que le voile de Ilham est «une fantaisie vestimentaire». Mais c'est dans sa propre famille politique que le NPA a ses plus grands détracteurs. Jean Mélenchon estime que «c'est une erreur. Lorsqu'on veut être élu, il faut pouvoir représenter tout le monde, c'est une erreur de se présenter à une élection en affichant une appartenance religieuse». Martine Aubry, leader du Parti socialiste, affirme qu'elle n'aurait jamais accepté une femme voilée sur les listes électorales des socialistes même si elle reconnaît à Ilham de «vivre sa religion comme elle l'entend». Les organisations féministes se disent aussi «choquées» et «indignées» par le «double langage» du NPA et par cette «ségrégation entre les sexes». Besancenot qui n'entend pas reculer sur cette candidature validée au niveau local du parti



s'élève contre «ce climat islamophobe et nauséabond» et dénonce ceux qui refusent d'admettre que la société française change. Il soutient que la candidate est laïque, féministe et anticapitaliste et, de ce fait, elle représente parfaitement les principes défendus par le parti. L'actualité est également secouée par une autre affaire de voile concernant une fonctionnaire, Nora B., agent de police de Paris dans le 10e arrondissement. Nora refuse d'enlever le voile qu'elle porte ce qui fait dire à nombre de ses collègues policiers qu'elle serait «manipulée». Suspendue en novembre, elle devait passer mercredi dernier devant le conseil de discipline de son institution, mais elle demande le report de l'audience. On se souvient d'un cas similaire, celui de Nadjet Benabdellah, contrôleur des transports et syndicaliste CGT (gauche) à Lyon qui avait été suspendue de ses fonctions en 2003 car elle refusait d'enlever son voile. Son recours avait été rejeté par le tribunal qui avait estimé que sa suspension était justifiée «pour une faute d'une particulière gravité». La jurisprudence est donc défavorable à Nora B. En plein débat sur la burqa, elle n'a aucune chance de compréhension de la part des autorités. François Fillon, le Premier ministre, déclarait sur Europe 1 qu'il allait signer le décret

refusant la naturalisation du mari d'une femme portant la burqa confortant ainsi la décision de son collègue du ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale. Il s'agit d'un religieux radical qui impose la séparation des hommes et des femmes dans son propre foyer et qui refuse de serrer la main d'une femme. «S'il ne veut pas changer d'attitude, alors il n'a pas de place dans ce pays» a déclaré le Premier ministre. La commission parlementaire sur la burqa ayant exprimé son désaccord pour une loi d'interdiction générale du voile intégral, les autorités françaises vont agir par décret dans les affaires de port de burqa dans les espaces publics. Dans la communauté musulmane, nombreux sont ceux qui dénoncent «le harcèlement» des musulmanes et l'islamophobie. D'autres rappellent que les enquêtes initiées après les actes islamophobes contre les mosquées et les cimetières musulmans n'ont pour l'instant pas abouti et aucun auteur n'a été condamné alors que le port du voile est toujours très vite sanctionné. La France est loin d'être sortie de son imbroglio identitaire.

Ph./D.R.

BORDJ BOU-ARRERIDJ

Deux morts sur la RN 45



Deux occupants d'une Peugeot 307 ont trouvé la mort après que leur véhicule eut percuté de plein fouet un semi remorque à hauteur de la zone industrielle. Le conducteur du véhicule léger aurait perdu le contrôle de son engin avant de s'encastrer entre la cabine et la benne frigorifique du camion. La violence du choc était telle que les secouristes ont dû utiliser une tronçonneuse pour pouvoir désincarcérer les victimes. Les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital. Une enquête a été ouverte.

M. Allouache

Condoléances

Monsieur ABDELMALEK GUENAÏZIA ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, présente en son nom personnel et au nom de tous les cadres et éléments de l'Armée nationale populaire, officiers, sous-officiers, djounoud et personnel civil assimilé, ses sincères condoléances à la famille METIDJI, suite au décès du regretté :

LE GÉNÉRAL METIDJI NADIR et l'assure en cette pénible circonstance de sa profonde compassion.

Que Dieu Le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

"A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons"

GUELMA

Les Tunisiens font leurs emplettes chez nous

PAR HAMID BAALI

Dans un passé récent, les nationaux se rendaient en masse en Tunisie, non pas pour des raisons touristiques, mais pour effectuer des achats multiples car à cette époque, des produits stratégiques étaient rares, voire introuvables dans nos états. Le fameux train transmaghrébin était quotidiennement bondé de voyageurs issus de divers horizons du territoire national et des centaines de véhi-

cules transitaient par les postes frontaliers. A présent, les choses ont totalement changé puisque l'économie de marché a contribué à l'importation tous azimuts de tous les produits et nos marchés, magasins, étals en regorgent à la satisfaction générale.

Désormais, les Algériens sont inondés de produits "made in " et l'allocation touristique est uniquement consacrée au tourisme et aux loisirs. En revanche, nos voisins Tunisiens qui dispo-

sent d'une devise forte, à savoir six fois la nôtre, trouvent avantageux de venir se ravitailler chez nous : habillement, chaussures, électro-ménager, vaisselle, literie, tapis etc ... Chaque jour, ils transitent par les postes frontaliers des wilayas d'El Tarf, Souk-Ahras et Tébessa pour effectuer leurs achats et rentrer le soir chez eux. Ce phénomène a pris de l'ampleur ces derniers mois car nos voisins sont assurément gagnants.

H. B.

Très Libre

LES ENSEIGNANTS GRÉVISTES VEULENT RATTRAPER LEUR RETARD.



sidou@lemidi-dz.com